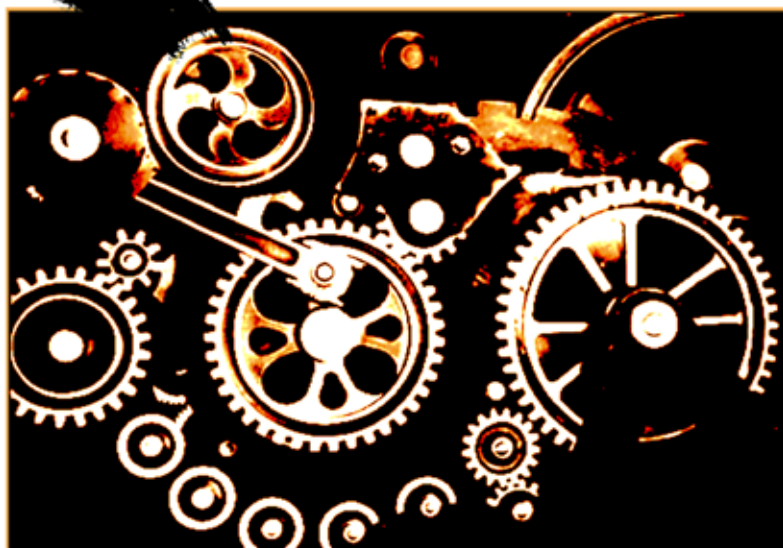


Les dossiers ECONOMIA

octobre 2014



**Que faire
des nouvelles
tendances
de la pensée
économique ?**



La Fondation Friedrich Ebert (FES) présente au Maroc depuis 1984, s'engage en tant que « Think and Do Tank » pour la promotion des valeurs fondamentales de la social-démocratie : paix, liberté, égalité, justice sociale et démocratie. Acteur engagé, elle organise de nombreuses activités donnant lieu à des discussions et des rencontres entre acteurs de la sphère politique, académique et la société civile. Elle représente ainsi un forum d'échange d'expériences, de savoir et de consultation. Parmi ses nombreux partenaires traditionnels, la FES compte des partis politiques, des syndicats, des ONG, des institutions de consultation politique, économique et scientifique ainsi que des institutions gouvernementales.

La Fondation Friedrich Ebert (FES) développe actuellement un programme au niveau de la région MENA afin de tracer une vision à ce que « les économies de demain » pourraient être et comment ces économies vont contribuer éventuellement à une croissance durable économiquement et inclusive socialement.



« LA DÉMOCRATIE A BESOIN DE
DÉMOCRATES. »

FRIEDRICH EBERT

FRIEDRICH-EBERT-
STIFTUNG AU MAROC

Depuis 30 ans



Réinterroger le réel, c'est relancer l'utopie

Par Driss Ksikes

L
ÉDITO

es appels à la relecture du réel nous viennent de toutes parts. Des déçus du postmodernisme, qui y voient une manière détournée de justifier le statu quo ; des déçus de l'économisme qui y perçoivent une aliénation de l'humain et un déni du lien social ; des néophilosophes qui abandonnent l'interprétation des héritages pour mieux comprendre l'ici et le maintenant ; des économistes hétérodoxes revenus des grands institutions, qui ont bien vu que la bulle financière et les modèles dominants masquent les injustices économiques, le cynisme des acteurs, les disparités de richesses et ne permettent d'agir sur aucun de ces abus politiquement ; d'autres économistes ouverts sur les sciences sociales et sur la complexité humaine qui réalisent à quel point les questions de liberté et bonheur comptent autant, sinon plus, que celles de la croissance et du PIB ; puis, des sociologues et autres anthropologues

qui nous rappellent des pans de réalités urbaines, non marchandes et déterminantes, que ne saisissent ni les statistiques ni les politiques qui s'en inspirent.

Ce n'est pas tant une affaire de crise cyclique, inhérente au capitalisme et à la démocratie libérale, qu'une prise de conscience tardive, vingt ans après la chute du Mur de Berlin et de l'annonce précoce du triomphe d'un modèle unique, que les dèes ne sont pas jetés, que le fait de scruter au plus près le réel, la complexité des systèmes de pouvoir, les mécanismes de production, de répartition et de régulation équitable redevient une nécessité pour éviter ce qui se profile déjà comme frustrations, violence et exclusions nourries par un système de prise de décision déconnecté et plutocratique.

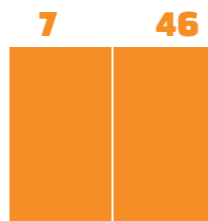
L'une des conséquences premières à cette reconnexion au réel, et la réévaluation des rapports de force qui s'ensuit, est qu'elle relance l'idée de l'utopie et la possible réinvention du monde. Élargir le cercle des parties prenantes au débat sur l'économie, prendre acte de l'émergence spontanée de réseaux d'acteurs alternatifs ou encore réaliser, suite aux secousses de la crise de 2008 et les soulèvements de 2011, que l'économie de privilèges et de rentes ne peut plus perdurer impunément, montre qu'un autre horizon est envisageable. D'où notre souci, à *Economia*, de faire écouter ces voix qui émergent et dessiner les contours de ces voies qui se profilent ■

EN BREF

QUE FAIRE DES NOUVELLES

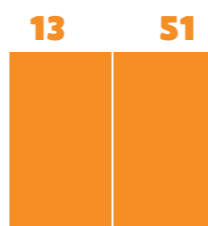
UNE BRÈVE HISTOIRE DE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE

par Mohammed Bouslikhane



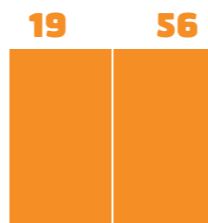
Entretien avec *Jean-Pierre Chauffour*
Économie du savoir, société ouverte et richesse immatérielle

par Hammad Sqalli



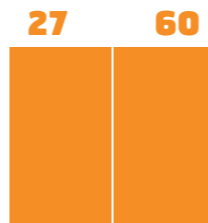
Entretien avec *Noureddine El Aoufi*
Ce que les héritages culturels nous apprennent sur l'économie

par Driss Ksikes



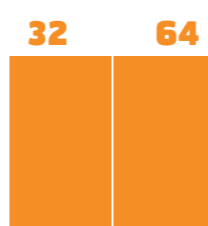
L'ILLUSION DE LA GÉOÉCONOMIE

par Alfredo G. A. Valladão



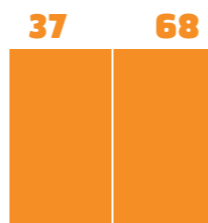
À propos du livre, *Le capital au XXI^{ème} siècle* de *Thomas Piketty*
Les inégalités : un nouveau paradigme ?

par Caroline Minialai



DE L'ÉCONOMIE CAPITALISTE À L'ÉCONOMIE VERTE : LA CONVERSION DIFFICILE

par Nabil El Mabrouki



L'ÉCONOMIE DE PARTAGE : UNE PISTE ASCENDANTE

par El Mostafa Bensalem & Adib Bensalem



TENDANCES DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE ?

HUMANISER LA FINANCE, EST-CE POSSIBLE ?

par Adil El Ouazzani



Entretien avec *Saskia Sassen*
« La mondialisation, l'État et les classes moyennes modestes »

par Bachir Znagui



LA SCIENCE ÉCONOMIQUE, LA CATÉGORIE DE SEXE ET LE PARADIGME DE CLASSE

par Brahim Labari



L'ÉCONOMIE DU PRINTEMPS ARABE

par Adeel Malik



LE MOMENT CRIMINEL EN ÉCONOMIE

par Michel Peraldi



DE BREFS ENSEIGNEMENTS...

Avec Mouna Cherkaoui, Azeddine Akesbi et Rajaa Mejjati Alami



CHRONIQUE

LE RENOUVEAU DE LA DISCIPLINE ÉCONOMIQUE EST-IL ARRIVÉ AU MAROC ?

par Bachir Znagui

QUE FAIRE DES NOUVELLES TENDANCES DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE ?

EN BREF

Ce dossier *Economia* ambitionne, d'abord et avant tout, de présenter l'essentiel des pensées économiques, novatrices, stimulantes ou alternatives, qui aident à mieux aborder les questions du marché, de l'État, de la société, et donc de la distribution. Au-delà de la question immédiate de limitation des injustices économiques, telle que préconisée par Joseph Stiglitz et Amartya Sen, il est question d'explorer les voies de renouvellement des paradigmes de la pensée économique, à partir de plusieurs héritages, orthodoxes, hétérodoxes, alternatifs et culturelles.

Les chercheurs abordent ces différentes questions à partir de plusieurs points d'entrée : la géoéconomie, l'écologie, la ville, le genre, la centralité de l'humain ou encore l'hypertrophie de l'immatériel. D'autres, afin de mieux contextualiser et ancrer ces apports, explorent ce que la science économique a pu déceler comme issues de redistribution et d'innovation, à partir de plusieurs contextes : de transition, d'économie de rente ou encore d'économie informelle. Nous le faisons aussi de manière circonstanciée, à partir du contexte post-crise 2008 (pp. 46-50), celui post-2011 arabe (pp. 60-63), et, systématiquement, en lien avec l'état de l'économie au Maroc ■

Coordination scientifique
L'équipe de recherche du Cesem

Coordination éditoriale
Bachir Znagui

UNE BRÈVE HISTOIRE DE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE



RF-ARCO7

Il est pratiquement impossible de comprendre la littérature qui tente d'analyser le processus de mondialisation de l'économie sans faire appel à des concepts économiques déjà développés par les économistes classiques. Qu'il s'agisse de la théorie de l'offre, du monétarisme ou de la théorie des anticipations rationnelles, toutes ces constructions théoriques trouvent leur source dans les œuvres des pères fondateurs de la science économique. D'où l'intérêt de recourir à l'histoire de la pensée économique.

Par Mohammed Bouslikhane
Professeur d'économie (INAU)

Ce retour à l'histoire de la pensée économique nous permet de bien comprendre l'évolution des idées économiques, caractérisée par de grandes querelles entre de brillants penseurs. La discipline a d'ailleurs longtemps porté le nom d'économie politique. Elle est « *étroitement liée aux évolutions et aux transformations dans les autres domaines de l'activité humaine, de l'art à la technologie en passant par la religion* » (Passet, 2010). Les idées économiques ne peuvent être étudiées sans rapport avec le contexte historique qui les a vues naître. D'où la diversité des théories, des réflexions et des approches.

Étude de la richesse et fonctionnement du marché, objet de l'économie politique

Il y a un accord assez large sur la date de naissance de l'économie politique. Pour la majorité des économistes, le père fondateur de la discipline est Adam Smith. Pour d'autres, ce sont les physiocrates qui ont posé les premiers jalons, suivis en cela par les mercantilistes. Cette polémique aujourd'hui n'a plus beaucoup d'intérêt. L'économie comme discipline scientifique est étroitement associée aux transformations économiques et surtout industrielles qui se sont produites au XIX^e siècle. Mais l'héritage des penseurs grecs, des pères de l'église et des philosophes arabes sur des questions aussi fondamentales que celles se rapportant à la définition de la discipline elle-même, à l'échange, au prix et à l'argent sont d'un grand intérêt. Ces analyses inspireront les travaux d'Adam Smith, de Marx et de Keynes, lorsqu'ils traiteront du rôle de la monnaie et de l'échange dans l'activité économique (Dostaler, 2007).

François Quesnay, chef de file des physiocrates, construira le premier modèle de fonctionnement de l'économie

Le mercantilisme, considéré comme la première école de pensée en économie, émerge aux XVI^e et XVII^e siècles. Elle est l'expression de la nouvelle attitude qui se répand vis-à-vis des pratiques économiques et de leur place dans l'ordre social qui est aussi un ordre politique. C'est Adam Smith qui a désigné ce courant économique de système mercantile du fait de son opposition à Aristote et à l'école chrétienne par rapport au rôle que doivent jouer les marchands et la richesse monétaire dans la prospérité économique d'une nation. Les mercantilistes prolongeront leur analyse en accordant une place centrale à l'État dans le développement du système industriel et de sa protection de la concurrence étrangère. Une thèse qui sera ultérieurement reprise et défendue ardemment par Keynes dans l'avant-dernier chapitre de sa *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*.

L'économie politique comme science des richesses fait son apparition à la fin du XVIII^e et XIX^e. Elle commence avec Adam Smith (*Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776), se poursuit notamment avec David Ricardo (*Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1817) et s'achève avec Karl Marx (*Le Capital*, 1868) qui est, d'une certaine manière, le « dernier des classiques ».

Leur interrogation principale concerne ce qu'on appellerait aujourd'hui « le processus de croissance économique », c'est-à-dire « le processus d'accumulation des richesses » : il s'agit de s'interroger sur 1) les causes de la richesse (ce qui conduit à s'interroger sur le processus de production, le mécanisme de la division du travail et les mécanismes de l'échange ; 2) sur sa nature (ce qui conduit à s'interroger sur la nature de la monnaie et les concepts de valeur et de prix ; 3) sur sa répartition (détermination des revenus et mécanisme de la redistribution ; Deleplace, 2008).

Les économistes classiques en s'inspirant des découvertes scientifiques croient en l'existence des lois économiques

naturelles qui s'appliqueraient en tout lieu et en tout temps. C'est le cas d'Adam Smith, de William Petty (« des lois universelles dans les affaires humaines »), de Richard Cantillon et de Boisguilbert.

Un autre aspect important est la caractérisation de l'ordre économique comme un ordre marchand et la réduction des relations économiques à un libre-échange généralisé source de la richesse.

Ce sont les physiocrates qui ont les premiers systématisés les convictions libérales à travers la théorie du « laisser-faire, laisser-passer ». Leur chef de file, François Quesnay, construira le premier modèle de fonctionnement de l'économie. « *Il offre, dans son premier tableau économique, une description chiffrée qui annonce à la fois le modèle d'équilibre général de Walras, les schémas de reproduction de Marx, la macroéconomie de Keynes et l'analyse interindustrielle de Léontief* » (Dostaler, 2007).

Cette conception libérale ne cessera de s'affirmer tout au long du XIX^e siècle avec la conception smithienne de l'économie politique. Pour les classiques, la richesse est réelle. Smith insiste sur le fait qu'elle est produite. La division du travail, tout en autorisant la spécialisation contribue à augmenter la productivité. Ainsi, la division du travail tout en augmentant le niveau de la production crée la possibilité de reconstituer « l'unité » du travail par l'échange (c'est-à-dire de pouvoir acquérir dans l'échange les biens qu'on a renoncé à produire soi-même). « *C'est donc l'échange qui autorise la division du travail et non pas l'inverse. Plus les échanges seront nombreux, plus les marchés seront développés et plus la division du travail aura donc l'opportunité de s'approfondir et avec elle la productivité du travail, la richesse et l'opulence, donc le bien-être et l'harmonie : c'est donc l'échange, (le marché) qui est la cause originelle de la prospérité et donc dans une vision économiste du lien social, de l'harmonie sociale* » (Deleplace, 2008). Dans son ouvrage, Smith s'efforce de démontrer qu'en laissant les individus

libres d'orienter leurs activités selon leur intérêt propre, on assure nécessairement l'intérêt de la société tout entière. C'est la célèbre parabole de la « main invisible ». Il suffit donc de « laisser faire » les individus, en ne limitant pas les opportunités d'échange qui pourraient leur être profitables, pour assurer, via l'approfondissement de la division du travail et l'orientation efficace des activités productives, la prospérité et l'harmonie sociale.

On peut déduire à partir de ces principes la formation d'une école de pensée qui aurait dominé la réflexion économique, principalement en Angleterre, pendant environ un siècle, avant d'être remplacée, à la suite de la « révolution marginaliste » par l'économie néoclassique. Cependant, les choses ne sont pas aussi simples.

Ricardo, principal défenseur du libre-échange (théorie des avantages comparatifs) ne partage pas l'optimisme d'Adam Smith. Il démontre que le taux de profit a tendance à baisser à long terme, ce qui mènera probablement l'économie à un état stationnaire. Malthus rejette la théorie de la valeur travail et annonce la théorie néoclassique sans ses démonstrations mathématiques. Enfin, Stuart Mill démontre la nécessité d'une répartition équitable des revenus pour éviter les problèmes de débouchés.

D'autres analyses verront le jour avec les travaux de l'historien suisse Sismondi (*Nouveaux principes d'économie politique*, 1819). Il affirme le caractère historique et transitoire du capitalisme. Ce système engendre une « mieux-value » accaparée par le capitaliste. La conséquence est la baisse des revenus des travailleurs et le manque de débouchés pour les entreprises. Cette thèse développée bien avant les travaux de Marx constitue une véritable contribution souvent négligée par les historiens de l'économie.

Dans son *Système national d'économie politique* (1841), Friedrich List rejette le libre-échange qui profite surtout aux économies dominantes. Les pays émergents doivent protéger leurs

industries naissantes par une intervention active de l'État et en imposant une politique douanière sévère pour les pays concurrents.

L'« économie politique » devient « science économique »

Ce foisonnement d'idées et d'approches doublera d'intensité avec la « révolution marginaliste ». Selon Walras, l'un des pionniers de l'école néoclassique, les choses sont utiles si elles répondent à un besoin et en permettent la satisfaction. La valeur d'un bien découle de son utilité marginale, qui est décroissante. La concurrence pure et parfaite, via les prix, contribue à instaurer un équilibre général. Cette approche, tout en rompant avec la théorie de la valeur-travail développée par les classiques s'inscrit en continuité par rapport à cette dernière en affirmant l'existence des lois économiques universelles fondées sur la rationalité de l'*homo-œconomicus*. Il s'agit d'un être abstrait, sans passions ni sentiments, recherchant en toute chose le maximum de plaisir, ne s'occupant d'autre chose que de transformer les biens économiques (Vilfredo, 1898 ; Cohen, 2012).

Avec l'émergence de l'école néoclassique, on ne parlera plus de l'« économie politique », mais plutôt de la « science économique » comme science de choix. Les auteurs néoclassiques (Alfred Marshall, Carl Menger, Pareto Vilfredo et Léon Walras) vont mettre l'accent sur l'existence de la rareté.

Selon eux, c'est l'existence des contraintes de rareté qui crée le problème économique, lequel devient pour l'essentiel un problème de choix. 1) Quoi produire et en quelle quantité ? (À quelle production affecter les ressources productives dès lors que celles-ci ne sont pas illimitées ?) 2) Comment le produire ? (Quelle est la combinaison productive la plus efficace, c'est-à-dire la plus « économe » ?) 3) Pour qui le produire ? (Comment répartir la richesse créée dès lors que celle-ci est rare ?).

Le keynésianisme : l'économie est un système global

La période de l'entre-deux-guerres restera dans l'histoire comme celle de la « haute théorie ». C'est à Cambridge, en effet, que la « révolution macroéconomique » initiée par Keynes prendra forme avec la contribution d'autres éminents économistes comme Michael Kalecki (1899-1970), les travaux de l'école de Stockholm sous l'influence de Knut Wicksell, de Bertil Ohlin (1851- 1926) et Gunnar Myrdal (1898-1987). Mais, on trouve également à Cambridge, à la même période, de nouveaux apports théoriques développés par Arthur Pigou, de ce qu'il est convenu de nommer « l'économie du bien-être », l'économie publique et l'analyse des défaillances de marché.

La publication par John Maynard Keynes de la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* en 1936 déclencha la « révolution keynésienne » dans le domaine de la macroéconomie. Pour ce grand théoricien, l'économie est un système global, qui mérite une théorie générale. La demande effective commande le niveau de la production et, donc, le niveau de l'emploi. Les finances publiques doivent et peuvent permettre la relance de l'activité économique. Dans cette perspective, l'approche keynésienne ne propose pas seulement un nouveau cadre d'analyse, mais dégage de celui-ci la nécessité d'une intervention de l'État pour assurer le plein emploi ; elle implique donc une politique de régulation globale. Cette nouvelle démarche est fondée sur une critique du marginalisme, non seulement au niveau des conclusions (elle rejette l'idée qu'une économie de marché est capable d'établir spontanément le plein emploi), mais aussi au niveau des fondements analytiques (le rôle des ajustements par les prix est négligé au profit des variations du revenu global).

L'hégémonie keynésienne va durer pendant toutes les années de croissance, de 1950 à 1970 (les Trente Glorieuses). Les tensions inflationnistes et la crise du fordisme vont mettre fin à cette

prospérité économique. Il faut ajouter à cela que toutes les politiques de relance keynésiennes pratiquées par les gouvernements de J. Callaghan au Royaume-Uni (1976-1979), de J. Carter aux États-Unis (1976-1980), de J. Chirac (1974-1975) ou P. Mauroy (1981-1982) en France se soldent toutes par un échec.

Le néolibéralisme ou le déclin relatif du keynésianisme

Le moment est favorable pour les adversaires de Keynes de passer à l'offensive. L'école de Chicago, derrière Milton Friedman (1912-2006), a progressivement imposé le monétarisme qui prône la neutralité des autorités monétaires. Plus généralement, le retour du libéralisme qui condamne les interventions économiques de l'État, a éclipsé progressivement le keynésianisme, avec les attaques menées par Friedrich von Hayek et Robert Lucas.

La mondialisation de l'économie consacre le discours ultralibéral avec surtout la théorie de l'offre (Arthur Laffer) qui va privilégier la production par rapport à la demande. En cela, cette théorie affirme sa fidélité à la loi des débouchés de J. B. Say. L'école des choix publics, quant à elle, s'oppose à l'intervention de l'État. Enfin, la nouvelle économie classique avec son chef de file Robert Lucas de l'Université de Chicago considère que les agents économiques sont parfaitement rationnels (anticipations rationnelles), que l'économie est en état constant d'équilibre et donc que l'État doit abandonner toutes les politiques discrétionnaires, c'est-à-dire les politiques conjoncturelles (Montoussi, 2005).

À la recherche d'un nouveau paradigme économique

Aujourd'hui, le contexte économique mondial est tellement difficile (crise de l'euro, crise budgétaire dans les pays développés, chômage massif et durable) que ni le libéralisme ni le keynésianisme n'arrivent à occuper la totalité du terrain de l'échiquier de la réflexion économique.

On est à la recherche d'un nouveau paradigme économique qui permettra une sortie de crise. Une véritable bataille est engagée par des courants hétérodoxes qui tentent de dépasser les clivages théoriques traditionnels. Ils soulèvent certains problèmes qui étaient restés dans l'ombre comme l'ont déjà fait J.A.Schumpeter, Karl Polanyi et A. Sen.

L'innovation constitue, selon Schumpeter, « *l'impulsion fondamentale qui met et maintient en mouvement la machine capitaliste* » (Schumpeter, 1939). L'innovation est un phénomène majeur qui permet de dresser une vision de l'économie par cycles, chaque cycle correspondant à la mise en œuvre puis au déclin d'une « grappe » d'innovations. D'un autre côté, Schumpeter développe son thème majeur de « *destruction créatrice* » qui est « *une donnée fondamentale du capitalisme* » (Schumpeter, 1947).

L'accent mis actuellement sur le rôle de l'innovation dans la compétition économique internationale amène aussi les économistes à dépasser la vision strictement libérale pour renouer avec la tradition institutionnaliste initiée au début du XX^e siècle par Karl Polanyi. Cet économiste hongrois (1886-1964) examine la place de l'économie dans les différentes sociétés. Il en conclut à l'impossibilité de comprendre l'histoire dans la perspective d'une vision uniquement économique, suivant une logique marchande, supposée être la logique naturelle et transhistorique des relations humaines (Plociniczak, 2007 ; Passet, 2010). Pour Polanyi, « *rétrécir la sphère du genre économique spécifiquement aux phénomènes marchands revient à éliminer la plus grande partie de l'histoire de l'homme de la scène* » (Polanyi, 1983).

De cet « encastrement » résulte historiquement l'existence de trois modèles économiques fondamentaux, respectivement fondés sur la réciprocité, la redistribution ou l'échange. C'est en partant de ces concepts que des philosophes, sociologues et économistes revisitent la théorie de Polanyi.

Alain Caillé (*Anthropologie du don*, 2000) et Paul Ricœur (*La lutte pour la reconnaissance et l'économie du don*, 2005) considèrent que les relations sociales ne se réduisent pas à l'échange intéressé : elles incluent aussi de la réciprocité (don/contre-don). Si l'homme n'est jamais totalement désintéressé, il n'est pas davantage toujours maximisateur et rationnel. Ensuite, la monnaie n'est pas seulement un instrument technique, mais aussi un élément central du lien social, comme l'a analysé André Orléans (*L'empire de la valeur*, 2011) : l'économie sert alors de ciment au politique.

Par ailleurs, la création de richesses est rarement un acte individuel, presque toujours une œuvre collective, associant certes les propriétaires des moyens de production, mais aussi l'ensemble des parties prenantes concernées par l'activité économique. En somme, l'économie contribue à construire des communautés humaines et pas seulement à calculer des unités individuelles.

Troisième débat important aujourd'hui est le retour en force de la théorie de la justice sociale. Ce retour se justifie par l'aggravation des inégalités à l'intérieur des pays et entre les différents pays. Les théories de John Rawls (*Théorie de la justice*, 1987) et d'Amartya Sen (*L'idée de justice*, 2010) connaissent un franc succès. Le premier a développé, à partir de la fin des années 1950, une théorie de la « justice comme équité ». Il entend en particulier dépasser les approches utilitaristes comme Jeremy Bentham ou James Mill qui considèrent qu'une société juste est celle dont les institutions optimisent la somme des satisfactions individuelles, quitte à sacrifier les libertés de quelques-uns. Cette conception de la justice va connaître de nombreux prolongements, discussions et appropriations politiques contrastées. Amartya Sen tentera d'amender la théorie de Rawls en introduisant le concept de « capacités », c'est-à-dire l'accès à un ensemble d'états et d'aptitudes (santé, éducation, logements...) qui permettent à chaque personne de réaliser son projet de vie.

En résumé, qu'il s'agisse de l'innovation, de l'encastrement de l'économie dans le social ou de la justice sociale, tous ces thèmes traversent l'ensemble de la théorie économique et ne cesseront de la transformer tout au long du XXI^e siècle ■

BIBLIOGRAPHIE

- 1- Caillé, Alain (2000). *Anthropologie du don*. Éditions Desclée de Brouwer, Paris.
- 2- Cohen, Daniel (2012). *Homo-oeconomicus, prophète (égaré) des temps nouveaux*. Éditions Albin Michel, Paris.
- 3- Deleplace, Ghislain (2008). *Histoire de la pensée économique*. Éditions Dunod, Paris.
- 4- Dostaler, Gilles (2007). *Une histoire mouvementée*. *Revue Alternatives économiques*. Hors-série, n° 73.
- 5- Dostaler, Gilles (2009). *Keynes et ses combats*. Éditions Albin Michel, Paris.
- 6- Keynes, John Maynard (1990). *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. Éditions Payot, Paris.
- 7- Montoussi, Marc (2005). *100 fiches pour comprendre les sciences économiques*. Éditions Bréal, Paris.
- 8- Orléans, André (2011). *L'empire de la valeur*. Éditions du Seuil, Paris.
- 9- Passet, René (2010). *Les grandes représentations du monde et de l'économie à travers l'histoire*. Éditions Les liens qui libèrent, Paris.
- 10- Polanyi, Karl (1983). *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*. Éditions Gallimard, Paris.
- 11- Plotiniczak, Sébastien (2007). *Alternatives économiques*. Hors-série, n° 73, Paris.
- 12- Rabu, Christophe (2004). *L'histoire économique et sociale en friches*. Éditions Ellipses, Paris.
- 13- Rawls, John (1987). *Théorie de la justice*. Éditions du Seuil, Paris.
- 14- Ricardo, David (1974). *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*. Éditions Calman Levy, Paris.
- 15- Ricœur, Paul (2004). *La lutte pour la reconnaissance et l'économie du don*. UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001375/137527fo.pdf>
- 16- Schumpeter, Joseph A. (1939). *Le cycle des affaires*. Éditions Payot, Paris.
- 17- Schumpeter, Joseph A. (1947). *Capitalisme, Socialisme et démocratie*. Éditions Payot, Paris.
- 18- Sen, Amartya (2010). *L'idée de justice*. Éditions Flammarion, Paris.
- 19- Smith, Adam (1995). *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Éditions PUF, Paris.
- 20- Vilfredo, Pareto (1898). *Comment se pose le problème de l'économie pure*.
- 21- Villey, Daniel (1944). *Petite histoire des grandes doctrines économiques*. Éditions PUF, Paris.

Entretien avec

JEAN-PIERRE CHAUFFOUR¹

Économie du savoir, société ouverte et richesse immatérielle*

Propos recueillis par
Hammad Sqalli, enseignant-chercheur
Cesem-HEM



Jean-Pierre Chauffour
Économiste en chef du
bureau de la Banque
mondiale à Rabat

« **L'économie du savoir pour le développement constitue désormais une orientation actuelle majeure dans les politiques, en ce sens qu'elle contribue de plus en plus à la croissance et à la richesse des nations. À quelles conditions ? Quels sont les mécanismes sous-tendant son institutionnalisation ? Il s'avère que l'économie du savoir peut permettre notamment un rattrapage rapide des pays émergents vers le niveau de vie des pays les plus développés. Une des conditions pour y arriver semble être l'ouverture en matière sociale et politique, mais dans le même temps, une logique qui reconnaît le recours aux solutions de marché et solutions politiques.**

Tout d'abord, quelles tendances lourdes observez-vous dans les dimensions économiques, depuis l'avènement de l'économie du savoir ?

L'acquisition de savoirs et connaissances est au cœur du progrès économique des sociétés depuis la nuit des temps, des premières inventions d'outils agricoles, en

* Les analyses et opinions exprimées dans cet entretien sont entièrement celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du groupe de la Banque mondiale.

passant par les révolutions industrielles des XVIII^e et XIX^e siècles jusqu'aux découvertes actuelles dans l'ensemble des sciences, qu'elles s'intéressent à l'infiniment grand ou à l'infiniment petit. La tendance lourde, si tendance il y a, serait l'évolution exponentielle de l'importance de l'économie du savoir pour le développement à la fois des pays dits industrialisés et des pays en développement. Pour les pays industrialisés, l'enjeu de l'économie du savoir est de repousser la frontière technologique pour réaliser des gains de productivité à travers l'invention de nouveaux modes de production, de nouveaux produits et de nouveaux métiers. Ce développement exponentiel de l'économie du savoir s'est traduit par une montée en puissance relative de l'économie des services, par une grande spécialisation des connaissances, des personnes et des territoires, et par une dématérialisation croissante de la richesse des nations. Pour les économies en développement et émergentes, l'économie du savoir ne s'intéresse pas tant à inventer la prochaine frontière technologique qu'à adapter les technologies, connaissances et savoirs existants aux conditions locales à travers le commerce, l'investissement, les migrations et les échanges de manière générale. L'économie du savoir peut ainsi permettre un rattrapage économique très rapide des pays émergents vers le niveau de vie des pays les plus développés, à l'image des performances d'un certain nombre de pays d'Europe centrale et orientale, d'Asie du Sud ou d'Amérique latine qui ont été capables de converger en une ou deux générations vers le niveau de vie des pays les plus avancés.

Dans quel cadre institutionnel l'économie du savoir est-elle plus susceptible de se développer ?

Si l'on analyse les dispositifs économiques et sociaux mis en place dans différentes parties du monde au cours de l'histoire, il apparaît que les pays dont les constitutions, les institutions, les politiques et les prestations de services sont organisées autour des valeurs, des normes et des principes d'une société

ouverte – c'est-à-dire autour des libertés économiques et des droits individuels – ont obtenu en moyenne plus de succès que d'autres pour créer les conditions d'une prospérité durable et partagée. Après avoir analysé les caractéristiques spécifiques des treize économies qui ont été capables de réaliser une croissance supérieure à 7% pendant plus de vingt-cinq ans depuis 1950, la Commission sur la croissance et le développement (2008) a estimé qu'une croissance élevée et durable requiert, parmi d'autres éléments, un leadership et une bonne gouvernance, une participation à l'économie mondiale, des niveaux élevés d'investissement et d'épargne, des ressources flexibles, notamment en termes d'emplois, et une politique d'inclusion visant à partager les bénéfices de la mondialisation, à fournir des accès aux services pour les plus démunis et à s'attaquer au problème des inégalités entre les sexes². Bien que les conclusions de cette Commission présidée par le prix Nobel d'économie, Michael Spence, ne se soient pas inscrites dans le cadre d'une analyse sur la société ouverte ou sur l'économie du savoir, nombre de faits stylisés mis en lumière par la Commission – qu'il s'agisse de transparence gouvernementale, d'ouverture commerciale, de compétition ouverte, de marchés du travail ouverts ou de participation des femmes et des jeunes – font écho à de nombreux aspects importants d'une société ouverte qui sous-tendent l'éclosion de l'économie du savoir. Plus largement, il semble de plus en plus communément admis que l'idée de liberté individuelle, de même que les institutions politiques qui la garantissent, se sont développées en lien avec l'essor du commerce, le développement des marchés, et l'économie du savoir.

Quels sont les mécanismes économiques à l'œuvre dans le fonctionnement d'une société ouverte ?

La raison pour laquelle les sociétés plus ouvertes ont davantage tendance à générer des économies prospères, inclusives et résilientes provient du fait que l'ouverture offre des opportunités et des incitations pour atteindre des

résultats économiques et sociaux supérieurs. La connaissance nécessaire pour engendrer la prospérité ne peut être le produit d'un seul esprit ; elle est nécessairement dispersée entre plusieurs. La société ouverte crée les droits et les incitations permettant à chaque individu d'utiliser ses connaissances particulières pour son propre bénéfice et, ce qui est plus important encore, pour le bénéfice d'autrui. Ceci est bien sûr l'idée précurseur d'Adam Smith avec son concept de « main invisible » : « *Chaque individu poursuivant son propre intérêt, agit sans le vouloir pour le bénéfice de tous et souvent plus efficacement que s'il avait l'intention d'œuvrer au bien commun* »³. Une société ouverte protège donc les droits individuels de chacun à choisir et trouver son meilleur rôle pour résoudre les problèmes d'autrui. Smith a mis en exergue trois mécanismes importants qui rendent la main invisible aussi efficace : la division du travail, les bénéfices de la spécialisation et les bénéfices du commerce (domestique et international).

Pouvez-vous élaborer ?

Dans les pays ouverts au commerce international, les individus ont plus de chances de récolter les dividendes de la mondialisation, d'absorber les idées et connaissances nouvelles et d'adopter les nouvelles technologies et innovations – autant de facteurs ayant tendance à accroître les gains de productivité et le progrès économique. De la même façon, les économies disposant de marchés domestiques plus ouverts et transparents tendent à promouvoir la concurrence interne, l'efficacité économique et la transformation structurelle suivant le principe Schumpétérien de « destruction créatrice »⁴. Ces économies sont moins susceptibles de connaître les phénomènes de recherche de situations de rente ou d'autres rigidités économiques inefficaces. En termes de marché des facteurs, les économies qui bénéficient de marchés du travail ouverts sont généralement plus inclusives, efficaces et résilientes que les économies dont les marchés du travail sont segmentés de façon rigide selon les secteurs (public ou privé), les conditions d'accès (employés/non-employés) ou

L'ouverture offre des opportunités et des incitations pour atteindre des résultats économiques et sociaux supérieurs

les réglementations en vigueur (secteur formel/informel). Elles ont tendance à connaître un niveau plus élevé de participation au marché du travail et un niveau plus faible de chômage structurel et d'exclusion, notamment des femmes et des jeunes.

Cette ouverture économique ne risque-t-elle pas de se faire au détriment des objectifs sociaux ?

Dans les domaines sociaux, les économies qui disposent de systèmes éducatifs ouverts, gérés localement, et sous pression de performance offrent aux prestataires et aux consommateurs d'éducation des voies d'entrée et de sortie. En particulier, elles fournissent aux élèves, aux parents, aux professeurs et aux chefs d'établissements une plus grande latitude, autonomie, et responsabilité pour améliorer la gouvernance du système, qu'il soit public ou privé, la qualité de l'éducation et la performance des élèves ; performance qui, *in fine*, sera un déterminant clé de la croissance du pays sur le long terme. De la même façon, l'émancipation des femmes a une importante dimension économique. Supprimer les obstacles qu'elles rencontrent et permettre aux femmes de participer à l'économie et de conduire leur vie avec autonomie sur un pied d'égalité avec les hommes, est une façon directe de libérer un fort potentiel économique, d'améliorer la

productivité et les résultats en matière de développement. Une plus grande ouverture dans tous les autres aspects institutionnels de la vie d'un pays, qu'il s'agisse de l'ouverture du secteur public ou de l'ouverture du secteur privé, a également tendance à créer des opportunités pour produire de meilleurs résultats sur le long terme, contrairement aux systèmes de gouvernance et de réglementations opaques qui sont enclins à la corruption et au favoritisme.

Comment identifier la plus ou moins grande ouverture des sociétés ? Quelles sont les caractéristiques d'une société ouverte ?

Selon Karl Popper, on peut définir une société ouverte comme une association d'individus libres respectant les droits de chacun dans un cadre de protection mutuelle garanti par l'État et atteignant, à travers la prise de décisions responsables et rationnelles, un degré croissant de dignité et de progrès⁵. Ainsi conçue, une société ouverte n'est pas une utopie selon Popper, mais une forme d'organisation sociale réalisée de façon empirique qui, souligne-t-il, est à tous points de vue supérieure à ses concurrentes autoritaires, réelles ou potentielles. Une société ouverte se caractérise par un système souple et tolérant fondé sur la règle de droit et la justice, la liberté et la responsabilité individuelle, la reddition des comptes, la transparence et la liberté d'information. La société ouverte respecte les minorités et la diversité d'opinions ; elle assure la promotion de l'égalité des chances pour tous (indifféremment des races, des classes sociales, des sexes, des religions et d'autres caractéristiques humaines), l'équité des systèmes politiques, légaux et économiques ; et elle permet à tous de participer librement et pleinement à la vie civique, économique et culturelle. Ce faisant, une société ouverte tend à nourrir la confiance en soi, les nouvelles idées et la pensée critique ; elle a tendance à dépersonnaliser les échanges, à renforcer le lien social et à construire le consensus sur des bases communes ; et elle renforce le mérite individuel, l'estime de soi et le respect mutuel.

Les normes de vie commune semblent donc être au cœur de la question de la société ouverte ?

En effet, l'impact de la dimension normative de la société sur le développement économique, c'est-à-dire le modèle de représentation mentale qui influence la façon dont les individus se comportent, perçoivent, et comprennent (ou ne comprennent pas) la réalité, ne peut pas être suffisamment souligné. Le manque de confiance et de respect des uns envers les autres est typique des sociétés hiérarchisées dans lesquelles on perçoit l'individu comme obéissant à son instinct ou à un ordre divin plutôt qu'à la raison. C'est ce que nous apprennent les travaux de l'économiste Guido Tabellini⁶. Dans les sociétés hiérarchisées, on fait peu confiance à l'individualisme et on tend même à l'éradiquer. Le bon comportement est supposé découler de la coercition et non de l'internalisation des valeurs de la société. L'État a alors pour mission de forcer les citoyens à bien se comporter. De la même façon, l'éducation vise à contrôler les instincts négatifs des enfants, souvent en recourant à la violence. Les codes de bonne conduite et de comportement honnête se restreignent à des cercles étroits regroupant des personnes liées entre elles, avec l'inconvénient économique que plus il y a d'ostracisme au sein d'une société et moins il y a d'opportunités économiques. Ce phénomène est parfaitement illustré dans le dernier ouvrage de l'économiste Bill Easterly lorsqu'il décrit l'histoire du commerce des Maghribis et des Génois dans la Méditerranée du XII^e siècle et leur destinée divergente⁷.

Pourquoi y aurait-il moins d'ostracisme dans une société ouverte ?

Dans une société fermée ou cloisonnée, un comportement opportuniste et égoïste tend à être perçu comme naturel et moralement acceptable en dehors d'un réseau étroit. Avec pour conséquence que lorsque les individus manquent de respect les uns envers les autres ou plus généralement envers la chose publique (*res publica*), la fourniture de biens et

services publics tend à être inadéquate et les représentants de l'État à s'engager dans le népotisme ou la corruption. Ceci contraste avec les sociétés ouvertes où des règles abstraites de bonne conduite s'appliquent à de nombreuses situations sociales et pas seulement dans un cercle étroit d'amis et de personnes qui sont liées les unes aux autres. Dans les sociétés ouvertes, les efforts individuels sont généralement récompensés. Lorsque les individus sont fortement motivés à réussir et conçoivent le succès économique comme lié à leurs choix délibérés, ils sont plus enclins à travailler dur, à épargner, à investir et à innover et entreprendre.

N'êtes-vous pas en train de faire l'apologie du libéralisme ?

Il ne faut pas nécessairement voir dans la société ouverte un nouvel argument en faveur de l'intervention des marchés contre celle de l'État. Certes, Milton Friedman est bien connu pour avoir pointé du doigt que les solutions de marché (c'est-à-dire la coopération volontaire entre des individus responsables) favorisent « l'unanimité sans la conformité » (c'est-à-dire un système de représentation proportionnelle efficace), tandis que les solutions politiques (même dans un contexte de représentation proportionnelle) ont typiquement tendance à produire l'inverse, c'est-à-dire « la conformité sans l'unanimité »⁸. De ceci, il conclut que plus le marché couvre un large éventail d'activités, plus le nombre de sujets nécessitant des décisions politiques, donc des négociations, est réduit. Ce faisant, plus le nombre de sujets requérant un accord politique est limité, plus la chance d'obtenir un accord, tout en préservant la liberté au sein de la société, est grande. Une société ouverte reconnaît naturellement le besoin de solutions de marché et de solutions politiques, en particulier le besoin de biens et de services publics dans des domaines non couverts par le marché et de régulation dans les domaines où les marchés sont défaillants. Mais ce qui est essentiel c'est que, dans une société ouverte, les services publics qui fonctionnent résultent également d'un ordre spontané dans la

mesure où les individus sont capables d'exercer leurs droits, y compris la liberté de s'exprimer et de s'assembler pour protester contre de mauvais services publics.

Si l'ouverture de la société a tant de vertus, pourquoi n'est-elle pas la norme au sein des nations ?

S'il est observé que les sociétés plus ouvertes obtiennent de meilleures performances que les sociétés fermées pour créer et partager des richesses, le chemin vers une société plus ouverte est incertain et jalonné de difficultés considérables, ce qui explique la relative rareté des exemples à l'échelle du globe. La conquête des droits individuels a été longue en Europe. Pendant des siècles, la culture du Moyen Âge n'a reconnu aucune valeur à l'individu. À notre époque moderne, les comportements qui s'opposent à l'ouverture et qui visent à protéger les intérêts particuliers, le favoritisme et la recherche de rentes sont souvent profondément ancrés dans l'histoire, la culture et les familles. Les personnes qui sont à l'intérieur du système, le soutiennent et bénéficient de sa protection, ne perçoivent rien d'étonnant dans le fait que ce système exclut ceux qui n'en font pas partie. Dans le prolongement des exemples pris plus haut, si l'ouverture au commerce et la concurrence permettent en général d'améliorer le bien-être, les producteurs exposés à la concurrence des importations et d'autres producteurs biens établis qui se sentent menacés par ces évolutions feront probablement tout pour s'y opposer. À la longue, ces groupes d'intérêts ont tendance à consolider leur influence, leur poids politique et leur extraction de richesse, rendant l'ouverture et des solutions alternatives gagnant-gagnant encore plus difficiles à réaliser.

Comment se positionne le Maroc sur cette échelle de l'ouverture ?

Au Maroc, l'évolution vers une société plus ouverte a connu une accélération

au début des années 1990. Les révisions de la Constitution, en 1992 et 1996, ont amorcé un processus de démocratisation et de modernisation des institutions publiques marocaines en introduisant des institutions plus représentatives, avec notamment la création d'une seconde Chambre au Parlement élue par les conseils municipaux, les chambres de commerce et les syndicats, et en reconnaissant de nouvelles libertés économiques telles que la liberté d'entreprise. Dans la foulée de ces changements constitutionnels, des réformes de grande portée et des nouvelles lois ont été adoptées pour libéraliser et ouvrir l'économie, de façon graduelle, pour renforcer la gouvernance publique et la règle de droit, pour améliorer l'accès aux services publics essentiels tels que la santé, l'éducation et l'eau et pour garantir un nombre croissant de droits de l'homme fondamentaux. La nouvelle Constitution de 2011 a solidifié davantage les bases d'une société plus ouverte et démocratique. Elle renforce le cadre de gouvernance du pays à travers une plus grande séparation et un meilleur équilibre des pouvoirs entre le Roi, le gouvernement et le parlement et elle jette les bases d'une régionalisation et d'une décentralisation avancées comme système démocratique et décentralisé de gouvernance.

Mais le citoyen marocain ne tarde-t-il pas à voir les bénéfices de cette ouverture ?

Si la nouvelle Constitution est nettement plus ouverte que les textes constitutionnels antérieurs, sa capacité à promouvoir dans les faits une société plus ouverte dépendra du contenu et de la mise en œuvre effective des lois organiques et leurs décrets d'application qui sont nécessaires pour traduire la portée de son contenu normatif. En de nombreuses occasions, les administrateurs et législateurs devront délimiter l'exercice des droits garantis par la Constitution. Des inquiétudes ont été exprimées qu'un certain nombre de droits soient de ce fait vidés de leur substance par l'application de limites qui pourraient être apportées par les lois organiques. Par exemple, le droit d'accès

à l'information suscite actuellement quelques remous. Le degré avec lequel le Maroc sera en mesure de rejoindre le groupe des nations les plus avancées dépendra en partie de la mise en œuvre de la nouvelle Constitution en cohérence avec l'esprit de la société ouverte. L'économie du savoir aura alors toutes les chances de pleinement se développer ; et ainsi la richesse immatérielle du pays.

Économie du savoir, société ouverte et richesse immatérielle seraient donc liées ?

En effet, la notion de capital immatériel mise en exergue par le Roi dans le récent discours du trône recouvre les mêmes dimensions que celles discutées dans cet entretien : d'une part, le capital humain, c'est-à-dire les savoirs, connaissances et compétences des ressources humaines ; d'autre part, le capital institutionnel, notamment la qualité des institutions, la justice, la gouvernance, la concurrence ; et enfin le capital social, autre façon de parler de la qualité du lien social, de liberté, de responsabilité et de confiance au sein de la société. En développant et valorisant sa richesse immatérielle, le Maroc s'inscrirait résolument dans la perspective de l'émergence économique ■

1. Jean-Pierre Chauffour est économiste en chef du bureau de la Banque mondiale à Rabat.
2. Commission on Growth and Development (2008). The Growth Report: Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development. World Bank. <http://www.growthcommission.org/index.php>
3. Smith, Adam (1776). *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*. London: Methuen and Co., Ltd., 1904.
4. Schumpeter, Joseph (1942). *Capitalism, Socialism, and Democracy*. New York: Harper and Brothers, 1950.
5. Popper, Karl R. (1943). *The Open Society and Its Enemies*. Princeton University Press.
6. Tabellini, Guido (2010). "Culture and Institutions: Economic Development in the Regions of Europe", *Journal of the European Economic Association*, 8(4):677-716.
7. Easterly, William (2013). *The Tyranny of Experts: Economists, Dictators, and the Forgotten Rights of the Poor*. Basic Books.
8. Friedman, Milton (1962). *Capitalism and Freedom*. University of Chicago Press.

Entretien avec

NOUREDDINE EL AOUI

« Ce que les héritages culturels nous apprennent sur l'économie »

Propos recueillis par
Driss Ksikes, écrivain-chercheur, Cesem-HEM



Nouredine El Aoufi
Professeur d'économie
à l'Université
Mohammed V

Le rapport entre la culture et l'économie revient sur le devant de la scène dans la littérature économique par des néo-institutionnalistes qui cherchent dans les héritages des éléments de réponse au retard du capitalisme dans certaines aires culturelles, dont celle de l'islam. Face à la tentation essentialiste que ces néo-orientalistes peuvent développer et face, également, aux relents de provincialisme que développent les défenseurs d'une spécificité à part, via les théories de l'économie et la finance islamique, Nouredine El Aoufi tente une lecture plus fine qui déconstruit les origines des rigidités institutionnelles dans des sociétés comme la nôtre.

En prenant appui sur les facteurs non économiques du développement de Aziz Belal, comment qualifiez-vous l'évolution de la pensée économique au Maroc ?

Le livre de Aziz Belal, *Développement et facteurs non économiques* (1980), fait suite à son maître ouvrage *L'investissement au Maroc* (1968). Une suite logique dans la mesure où ce dernier, qui est à l'origine sa thèse de doctorat, traite amplement des facteurs d'ordre

économique : l'investissement, l'épargne, le capital, les infrastructures, etc. Élève de Aziz Belal dans les années 1970 à l'Université Mohammed V de Rabat, je savais, comme beaucoup d'autres, que le maître travaillait à une suite à *L'investissement*, ses cours étaient émaillées par des digressions sur le rôle du politique et du culturel dans le développement économique. On trouvait à l'époque ces « respirations » hors champ néoclassique de l'économie fort roboratives et tout à fait dans l'ordre du discours de gauche, voire gauchiste, des années 1970, au Maroc comme ailleurs. La posture intellectuelle de Aziz Belal rappelle, à bien des égards, celle de Louis Althusser à la même période à la Rue d'Ulm : une position complexe, raffinée, théoriquement plus ouverte, idéologiquement moins dogmatique et sur le plan politique moins calée sur les « thèses » officielles du parti, le parti du progrès et du socialisme, en l'occurrence.

Amartya Sen stigmatise l'«enfermement civilisationnel» et plaide pour «la reconnaissance d'affiliations plurielles et concurrentielles»

Développement et facteurs non économiques est un livre publié avant terme, inachevé, beaucoup moins construit et abouti que *L'investissement*. On s'attendait à une seconde somme, mais malheureusement la disparition tragique et prématurée de Aziz Belal (survenue le 23 mai 1982) n'a pas permis à une pensée des plus originales et des plus fécondes de se déployer jusqu'au bout et le destin a stoppé net un travail

de recherche en plein mouvement. Les développements de l'ouvrage prolongent le dernier chapitre de *L'investissement* sur la nécessité de « jonction entre le politique, le social et le culturel ». Il faut relire aujourd'hui ce chapitre pour se rendre compte que dans le domaine de la pensée économique aussi il y a des plats réchauffés qui peuvent être servis sans frais. Faisant aujourd'hui office de « Common Knowledge », au sens de la théorie des jeux, la « littérature grise » (les rapports des institutions financières internationales notamment), donne l'impression, en particulier aux décideurs publics et privés, qu'on est en présence d'une « découverte scientifique », alors qu'on ne fait guère que « repasser les plats ». Le capital immatériel, les institutions, la confiance, l'investissement social, l'éducation, la connaissance, l'innovation, la culture, etc. ne sont pas des catégories que la Banque mondiale a inventées sur le tard, en contradiction formelle avec sa doxa traditionnelle et avec le mainstream. Faisant partie d'une cohérence théorique aux antipodes du modèle standard, ces catégories risquent de déboucher sur des échecs autrement plus tragiques si on ne change pas de paradigme, si on continue d'ignorer superbement les voix des « musiciens du quartier », comme dit le proverbe.

Pour répondre d'un mot à votre question, je pense que les travaux d'Aziz Belal contiennent, à l'œuvre, les éléments essentiels d'une théorie du développement pour le Maroc, dans les termes même du lexique d'aujourd'hui. Ses analyses n'ont pas pris, de ce point de vue, une ride. La pensée économique nationale, dont il fut la figure de proue, devrait à mon avis renouer avec les perspectives fondamentales ouvertes par *L'investissement* et *Les facteurs non économiques du développement* : d'une part, l'investissement matériel dans les fondamentaux économiques (les infrastructures de base, l'industrialisation, le développement agricole, la modernisation de l'artisanat,) à partir d'un taux suffisant d'épargne nationale et d'un niveau optimal de consommation de masse. De l'autre, l'investissement immatériel ou « les investissements

de forme » en termes d'amélioration de la qualité de « l'architecture institutionnelle », au sens de Douglas North (*Le processus du développement économique*, Éditions d'Organisation, 2005), englobant ce que, dans le jargon courant, on appelle développement humain et durable, confiance, capital culturel, transparence, participation, accountability, agency et j'en passe.

Tout en étant conscient des risques d'essentialisme culturel, vous insistez sur la prise en compte des déterminants culturels pour appréhender le développement économique. Comment gérez-vous ce paradoxe ?

La prise en compte du facteur culturel, considéré aujourd'hui, jusque et y compris par la Banque mondiale, comme un intrant capital, de nature intangible, dans la création de richesse, n'est pas, à mes yeux, une démarche réductible à un quelconque essentialisme anthropologique qui, dans ses traductions les plus extrêmes, peut verser dans le racisme et tomber dans le piège du « choc des civilisations ». Il n'y a aucun paradoxe à vouloir conjuguer universalisme et identités (au pluriel) culturelles. Je suis personnellement de plus en plus irrité par la redondance de la taxinomie binaire, pauvre et stérile modernité/authenticité. Je mets dos à dos les deux intégrismes. Mais je suis plus enclin à qualifier l'*Homo Modernus*, en paraphrasant Amartya Sen, d'« idiot rationnel » et de « demeuré social ». L'autre intégrisme, l'intégrisme du pauvre, mérite une réponse moins légère, moins à fleur de peau, mais non moins vigoureuse.

Deux effets pervers contradictoires, mais tout aussi dévastateurs, du « fondamentalisme culturaliste » : le premier est de faire croire à une hiérarchie des identités humaines, impliquant des formes plus ou moins insidieuses de darwinisme culturel, d'élimination des spécificités, des affiliations

périphériques (sociales, linguistiques, comportementales, etc.) considérées comme en déconnexion par rapport aux « valeurs universelles », voire hostiles à la civilisation, la civilisation occidentale s'entend, et par conséquent condamnées à terme à disparaître. C'est au nom de ce culturalisme néoconservateur (la culture arabo-musulmane serait imperméable à la démocratie) que procède la mise à mort en Iraq, et bien au-delà, d'une des plus brillantes civilisations de l'histoire humaine, ou du moins de ce qui en reste. À l'opposé du premier, le second effet pervers participe d'une position ontologique qui, sous prétexte de réhabiliter la portée universelle de la culture, arabo-musulmane en l'occurrence, ne fait que renforcer les comportements de repli et d'autisme en son sein. Dans son ouvrage *Identité et violence* (O. Jacob, 2007), Amartya Sen stigmatise « l'enfermement civilisationnel » et plaide pour « la reconnaissance d'affiliations plurielles et concurrentielles ».

Revenons à l'économie. Je ferai deux observations : tout d'abord, au niveau microéconomique comme au niveau macroéconomique, on connaît aujourd'hui l'atout formidable que peuvent représenter les valeurs culturelles, au sens large, fussent-elles spécifiques ou universelles. La performance économique dépend en partie de ce que l'économie institutionnaliste appelle les actifs spécifiques et les paramètres informels et non codifiés : les routines, les *habitus*, etc.

Les travaux d'Aziz Belal contiennent, à l'oeuvre, les éléments essentiels d'une théorie du développement pour le Maroc

Une économie dite islamique, est une pure fantasmagorie dont on ne trouve aucun appui dans l'histoire, même lorsque l'économie mondiale « parlait arabe »

Ensuite, contrairement aux économistes plaidant en faveur d'une économie islamique, à mon avis une pure fantasmagorie dont on ne trouve aucun point d'appui dans l'histoire, même lorsque l'économie mondiale « parlait arabe » (comme le chantait Sayed Mekkawi), c'est-à-dire entre le VII^e et le XIV^e siècle, l'enjeu est, de mon point de vue, plutôt celui de travailler pour une réinscription d'un certain nombre de règles, de normes pertinentes, d'obédience « islamique », dans la matrice générale, dans la configuration universelle de fonctionnement du marché et de l'économie au niveau mondial. Je dois préciser les deux niveaux de ce travail de *déconstruction*, au sens de Derrida, sur et *au sein* du paradigme économique standard. Le premier est celui de la théorie. Il faut élaborer une nouvelle hétérodoxie à l'intérieur de la science économique à partir du corpus dense et arborescent du *Fiqh* économique. Quand je plonge dans les textes qui forment ce corpus océanique, complexe, profond, séminal, rigoureux et extrêmement raffiné, je suis frappé par l'insoutenable légèreté avec laquelle on a tendance à le déconsidérer, à le dévaloriser, à le disqualifier, à le traiter en « chien crevé ».

Le second niveau du travail qu'il importe d'accomplir (je vise en particulier la communauté des économistes

marocains) a trait à la variété des modes de fonctionnement de l'économie moderne, correspondant aux « variétés du capitalisme » (Hall et Soskice, 2001), c'est-à-dire à la pluralité des trajectoires des économies au sein de la mondialisation. Il n'y a pas une voie royale qui conduise au développement, au progrès, à la modernité. Les institutions, les formes d'organisation, les instruments, les procédures changent et sont prises dans une « dépendance du chemin », pour reprendre une terminologie évolutionniste. Sur ce plan, on constate, notamment dans le domaine de la finance, une appropriation par les marchés et par les places financières internationales (de New York à Dubaï, en passant par Londres, Hong Kong et Singapour) une panoplie de *sukuks*, actifs et produits alternatifs, empruntés au *Fiqh* économique et qui sont de plus en plus répandus (comme, à titre d'exemple, *Mourabaha*, *Moucharaka*, *Moudaraba*, *Ijara*, etc.).

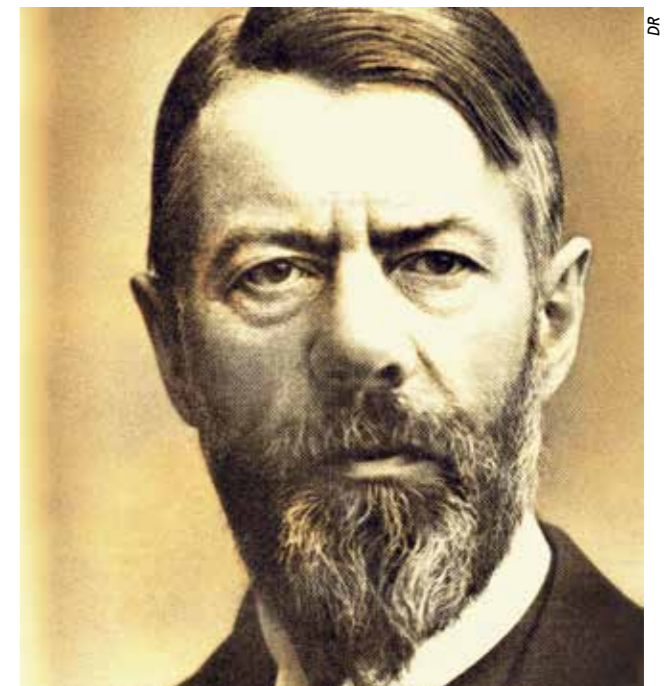
Dans le lien que vous faites entre l'Homo Islamicus et l'Homo Œconomicus, vous réfutez l'idée d'un retard capitalistique en terre d'islam dû à la croyance et estimez qu'il est plutôt dû à une rigidification institutionnelle. Pouvez-vous étayer votre hypothèse ?

Je viens de suggérer l'idée que l'économie n'a pas de religion. Le principe rationnel n'est pas non plus l'apanage d'une catégorie humaine à l'exclusion des autres. L'Occident n'a pas le monopole de l'*Homo Œconomicus*, cet individu qui, comme le prétend la légende néoclassique, est calculateur, maximisateur (de sa fonction utilité), optimisateur (de ses choix et de ses décisions). On sait que dans la réalité il n'en est rien. L'asymétrie de l'information limite les capacités de calcul, les contraintes de tous ordres pèsent sur les choix des agents, et très souvent, à défaut de choix *rationnels*, on se résout à des options *raisonnables*. J'ai montré

dans l'article auquel vous faites allusion (« Islam, institutions et développement », *Revue Tiers-Monde*, n° 212, octobre-décembre 2012) les limites théoriques de l'hypothèse du retard du développement qui serait lié à l'éthos islamique. Limites théoriques et aussi historiques dans la mesure où le développement économique du monde arabo-musulman au cours de plusieurs siècles est tout sauf une fiction. Le ver n'est pas dans le fruit. La dynamique économique est en correspondance de phase avec la dynamique institutionnelle. Lorsque le dispositif de l'*Ijtihad* s'est trouvé enrayé, le monde arabo-musulman est entré dans une phase de déclin systémique, de sous-développement structurel, mais le processus bien analysé par Ibn Khaldûn n'est pas irréversible.

Vous adoptez une comparaison entre le concept khaldûnien du Wazi' et celui de l'éthique chez Max Weber. Y aurait-il une éthique « protestante » refoulée au sein de l'islam ?

Maxime Rodinson a pu montrer dans *Islam et capitalisme* (Seuil, 1966) que, entre islam et capitalisme, il n'y a, *a priori*, aucune incompatibilité intrinsèque, aucune antinomie consubstantielle. L'éthique musulmane a pour visée non pas de proscrire l'intérêt, le gain, le profit, mais de contenir les « exubérances irrationnelles » liées à l'argent, à la cupidité, à l'avidité et de juguler la spéculation (par l'interdiction des pratiques du *Riba*). Et l'un des moyens pour y parvenir est, précisément, le principe du *Wazi'* qui imprime le comportement individuel et dicte aux agents la conduite à tenir, les règles à suivre, les normes à observer. L'objectif ultime étant de désactiver les processus pervers de l'économie en lui octroyant une base réelle, en plaçant ses fonctionnements sur les sentiers de l'équilibre. Il s'agit, dans la terminologie en vogue aujourd'hui, d'un « actif symbolique », certes aléatoire mais dont les effets, au-delà des individus, sont loin d'être négligeables.



Max Weber

Personnellement, sans sous-estimer l'effet performatif de la morale, de l'éthique, voire des croyances, je considère que les jeux de l'économie se déroulent, *doivent* se dérouler sur le terrain strict de la politique. Ce sont les dispositifs institutionnels, objet de délibération, de négociation et de compromis, qui forment le principe de gouvernement. L'éthique n'est qu'un adjuvant, une sorte d'effet de levier immatériel plus ou moins intense selon les individus.

Sans sous-estimer l'effet performatif de la morale, de l'éthique, voire des croyances, je considère que les jeux de l'économie se déroulent sur le terrain strict de la politique

En vous appuyant sur les travaux de l'institutionnaliste américain, Kuran T., vous mettez en avant un prototype musulman, « raisonnable, juste et altruiste ». Comment appréhender ces attributs comme des catégories éthiques, liées au réel, non morales, transcendantales ?

Des économistes américains, et non des moindres (Douglas North, prix Nobel, mais aussi Avner Greif et Timur Kuran), se sont demandés pourquoi les pays arabo-musulmans sont imperméables à la fois à la démocratie, à la modernité et au capitalisme. Pour ces grands économistes institutionnalistes, la réponse semble résider dans les phénomènes d'inertie structurelle et séculaire qui ont fini par mettre hors trajectoire capitaliste la plupart des pays arabo-musulmans. J'ai déjà évoqué les arguments théoriques et historiques qui disqualifient une telle hypothèse. De mon point de vue, le biais est d'ordre épistémologique : on pose le modèle théorique néoclassique comme modèle standard universel, autoréférentiel. Dans la même optique, le processus du développement se confond avec la voie quasi-unique frayée par le capitalisme historique. Pas de place, dès lors, pour l'hétérodoxie, quelle que fût sa pertinence, au sein de l'orthodoxie néoclassique. Point de salut non plus, en dehors du récit capitaliste canonique, pour d'autres trajectoires historiques, pour d'autres expériences spécifiques. Par rapport à cette parallaxe occidentalocentriste, j'essaie de montrer d'une part, que, en référence à la théorie politique islamique (*Al-Ahkam Al-Sultania*) et au *Fiqh* économique (livre du *Kharaj*), le principe de *justice* est constitutif de la *gouvernementalité*. D'autre part, que les formes communautaristes et les comportements altruistes, caractéristiques des sociétés arabo-musulmanes, loin de s'opposer aux modes individualistes propres aux sociétés occidentales, sont au contraire de nature à contribuer, notamment en temps de crise, à l'équilibre individuel/



Ibn Khaldoun

collectif. Enfin, le principe d'action de type *raisonnable*, empirique, procédural, fonctionnel (mis en évidence par Ibn Khaldûn) peut avoir pour portée d'arraisonner le *rationnel*. Bref, toutes ces catégories méritent, certes, de faire l'objet d'un travail systématique de *déconstruction*, mais le paradigme standard ne doit pas non plus rester fermé, au nom d'une orthodoxie hypothétique et d'un universalisme unidimensionnel, à d'autres façons de voir correspondant à d'autres façons de faire société et économie.

Prendre en compte l'histoire, c'est admettre le pluralisme culturel

Dans vos écrits sur la théorie de la régulation, vous défendez l'intervention d'un État démocratique pour limiter les aléas et injustices du marché. Vu le clientélisme qui traverse les institutions, dans les sociétés pré-démocratiques comme la nôtre, comment s'assurer de l'équité de cet État régulateur ?

La pertinence de l'approche en termes de régulation, par rapport à la théorie standard, réside dans sa capacité à prendre en compte l'histoire, la diversité des trajectoires nationales, la variété des configurations institutionnelles, économiques et sociales. Prendre en compte l'histoire, c'est admettre le pluralisme culturel, reconnaître l'efficacité de l'instance culturelle. Dans la théorie de la régulation, l'État constitue une catégorie fondamentale dans la mesure où les autres « formes institutionnelles » (marché, concurrence, rapport salarial, monnaie, international) s'y réfèrent, y puisent leur légitimité. C'est Karl Polanyi qui, dans *La grande transformation* (1944) a mis en évidence l'irréalisme de l'hypothèse de l'autorégulation du marché. Sans l'État et ses dispositifs de régulation, celui-ci débouche sur « l'état de nature ». Il n'y a pas de contrats sans droit des contrats, dit le sociologue Emile Durkheim. Le marché étant un « nœud de contrats », l'intervention de l'État est aussi requise, par-delà ses fonctions régaliennes, pour coordonner l'activité économique, organiser son fonctionnement macro et microéconomique, pacifier les rapports sociaux, civiliser les jeux d'acteurs, défendre le bien commun, flécher et jalonner les enjeux stratégiques. Lorsque les inégalités dépassent le seuil de tolérance, c'est à l'État qu'incombe le rôle de prendre des mesures de correction des écarts préservant ainsi la cohésion sociale. Si les marchés financiers « perdent la tête », l'État a pour tâche de les réguler pour éviter le pire. Quand la corruption et le clientélisme sévissent, c'est à l'État d'agir. Mais, on le sait, par

rapport à l'État, les hypothèses contre-intuitives ne sont pas moins pertinentes. Les institutions de l'État peuvent être elles-mêmes minées par la corruption, l'État peut être défaillant, etc. Et si l'État est, dites-vous, en situation « pré-démocratique » ? Dans ces conditions, la priorité est de consolider l'État, d'asseoir sa légitimité démocratique, de renforcer ses dispositifs de régulation, de performer sa *gouvernementalité*.

J'ai utilisé à maintes reprises le concept de *gouvernementalité*, dû à Michel Foucault, qui désigne l'ensemble des institutions, des dispositifs, des procédures permettant d'exercer le pouvoir. Le concept me paraît plus approprié pour produire une théorie de l'État en général et de l'État marocain en particulier. On connaît les difficultés que rencontre une théorie générale de l'État, restée *en creux* chez Marx, ainsi que les amalgames entre État, pouvoir, appareils d'État. Nicos Poulantzas (*L'État, le pouvoir et le socialisme*, 1976) s'appuie justement sur les travaux de Michel Foucault pour suggérer l'idée d'une « autonomie relative de l'État » (par rapport aux classes possédantes). Il importe de saisir le potentiel, à la fois théorique et critique, des nouvelles catégories appréhendant l'État dont on trouve une formidable résonance chez Foucault, Poulantzas et Bourdieu (*Sur l'État*, Seuil, 2012).

Le paradigme standard ne doit pas non plus rester fermé, au nom d'une orthodoxie hypothétique et d'un universalisme unidimensionnel

Dans cette perspective, pour ce qui concerne le Maroc, il me semble important que les économistes reprennent le fil de l'analyse de l'État autour de trois problématiques profondément liées : (i) une archéologie de l'État marocain, au-delà de la catégorie galvaudée de *Makhzen*, mettant en évidence, dans la longue durée, les différentes formes de *gouvernementalité* (traditionnelle, moderne, etc.) ; (ii) l'effet « héritage

colonial », notamment sur la trajectoire du développement de notre pays ; (iii) les modes d'élaboration de la décision publique en matière de politiques économiques et de stratégies du développement national.

Je m'en tiendrai à l'énoncé bref, sec, fuyant et à peine formulé de ces problématiques qui sont tout un programme de recherche ■

BRÈVE PRÉSENTATION DE L'INTERVIEWÉ

Noureddine El Aoufi est professeur d'économie à l'Université Mohammed V de Rabat, où il dirige le Laboratoire Économie des Institutions et Développement (LEID). Il est membre résident de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, président de l'Association Marocaine de Sciences Économiques (AMSE) et directeur de la revue *Critique économique* et de la revue *Nahda* (en arabe).

Ses travaux de recherche portent sur l'économie du développement, l'économie industrielle, l'économie du travail, l'économie des organisations, dans une perspective institutionnaliste.

Il conduit en ce moment, dans le cadre des projets appuyés par l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, un programme de recherche intitulé *Made in Morocco : industrialisation et développement*.

Parmi ses publications

- « Islam, institutions et développement », *Revue Tiers-Monde*, n° 212, octobre-décembre.
- *Le Maroc solidaire. Un projet pour une société de confiance* (2011) Éditions Économie critique, Rabat. (sous la direction de).
- « L'évolution économique du Maroc indépendant », in ouvrage collectif *Histoire du Maroc* (2012), Institut Royal pour la Recherche sur l'histoire du Maroc.
- « Théorie de la régulation : la perspective oubliée du développement », *Revue de la régulation* [En ligne], n°6 | 2^e semestre 2009,

mis en ligne le 08 décembre 2009. URL : <http://regulation.revues.org/index7641.html>

- « Le rôle des croyances dans le processus du développement économique. Arguments pour une recherche », Actes de la session plénière solennelle 2008, Académie Hassan II des Sciences et Techniques, Royaume du Maroc, 2009.
- *Les jeunes, mode d'emploi. Chômage et employabilité au Maroc* (2008), Économie critique, Rabat (avec M. Bensaïd)
- *L'agriculture marocaine à l'épreuve de la libéralisation* (2008), Économie critique, Rabat (avec N. Akesbi et D. Benatyia)
- *Économie des organisations* (2007), Éditions Économie critique, Rabat/L'Harmattan, Paris (avec M. Bensaïd et M. Hollard).
- *Le dilemme de l'emploi au Maroc* (1997), *Annales Marocaines d'Économie*, n° double 18/19, hiver- printemps (sous la direction de).
- « L'évolution du rapport salarial au Maroc en longue période » (1995), *Mondes en Développement*, n° 89/90, Tome 23.
- « Trajectoires nationales au Maghreb » (1995), in R. Boyer, Y. Saillard (éds), *La Théorie de la Régulation. État des savoirs*, Éditions. La Découverte, Paris.
- *La Problématique des ressources humaines au Maghreb* (1994), Publications du GERRH, Coll. « Colloques » 1, Rabat (en collaboration).
- *La Régulation du rapport salarial au Maroc* (1992), Éditions de la faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales, Rabat, 2 volumes.
- *La Marocanisation* (1990), Éditions Toubkal, Casablanca.

L'ILLUSION DE LA GÉOÉCONOMIE

La géométrie tenterait d'apporter une certaine normalisation codifiée aux relations économiques nationales. Or, au travers des technologies de l'information et de la communication et de leur généralisation à tous les processus de production, un nouveau modèle économique se dessine : la consommation est « individualisée », hors frontières. On parle d'économie « digitale ». Quelle(s) stratégie(s) étatique(s) mettre en place pour développer, dans un espace national ou régional, la croissance ?

Par Alfredo G. A. Valladão
Professeur, Sciences Po, Paris

L'impuissance économique des États

La géoéconomie – un concept bien trop récent pour constituer une véritable discipline – demeure une simple expression de la géopolitique. Elle transpose sur le terrain économique l'analyse des rapports de compétition ou de coopération entre États souverains. Son postulat de base est que les représentants politiques possèdent les moyens et l'influence nécessaires pour décider de la stratégie économique nationale et imposer leur volonté et leur vision aux acteurs privés. En d'autres termes, elle part du principe que les gouvernements gardent un contrôle significatif sur les activités productives, le commerce et les flux financiers qui traversent et se déroulent sur leur territoire. Alors qu'en la matière, il n'y a plus d'espace pour des décisions souveraines et indépendantes, sauf à risquer une faillite nationale générale.



Une économie globalisée a besoin d'une gouvernance globalisée.

Sauf que les pouvoirs politiques, partout dans le monde n'arrivent plus à cacher une impuissance certaine face à la crise économique qui se prolonge depuis 2008 et aux immenses défis de la nouvelle révolution des processus de production, nourrie par l'utilisation massive des technologies de l'information et de la communication. De fait, les réseaux financiers, les chaînes de valeur transnationales ou les flux d'information et de contacts échappent clairement à la capacité d'administration et même de régulation des autorités nationales. La boîte à outils des gouvernements comprend encore quelques instruments économiques puissants (fiscalité, taux d'intérêt, subventions, mesures protectionnistes, réglementations intérieures). Mais, leur efficacité est de plus en plus limitée justement par leur caractère essentiellement « national ». Les acteurs privés – économiques, humanitaires et même culturels – ont désormais les moyens concrets de projeter leurs actions au sein de réseaux de compétition, coopération et production « globalisés ». Tous les États, même les plus puissants, se trouvent donc confrontés aux limites de leur ponction fiscale et donc à l'incapacité de répondre, de manière souveraine, aux grands problèmes de leurs sociétés : emploi, maintien des services sociaux, redistribution, financement de l'innovation et des infrastructures... Toutes les tentatives, encore bien embryonnaires, de trouver des solutions collectives, telles le G20 par exemple, sont le signe d'une prise de conscience : une économie globalisée a besoin sinon d'un « gouvernement », du moins d'une « gouvernance » globalisée.

La meilleure recette pour faire exploser les déficits publics et affaiblir encore le pouvoir est la souveraineté de l'État

Une révolution politique de cette ampleur impliquerait cependant une profonde remise en cause des intérêts et avantages acquis des *establishments* nationaux (un obstacle qui bloque même un processus d'intégration régional aussi avancé et consolidé que celui de l'Union européenne). Une gouvernance transnationale efficace attendra donc, les pouvoirs nationaux se contentant de plus en plus d'apparaître comme de simples gestionnaires locaux d'une logique économique globale qui les dépasse.

Néokeynésiens et colbertistes de marché¹

Des politiques publiques plus modestes, visant surtout à favoriser l'adaptation de l'espace et des acteurs privés nationaux aux contraintes et opportunités d'une économie mondialisée sont non seulement envisageables mais nécessaires. À condition d'accepter cette fonction toujours considérée, peu ou prou, comme subalterne par ceux qui incarnent la souveraineté traditionnelle de l'État et défendent la primauté du « politique ». Les grands débats actuels sur la direction des politiques économiques pour faire face à la crise restent toutefois cantonnés à la fiction que l'on peut maîtriser l'avenir économique d'un pays (ou d'une région, supra ou infranationale) avec des instruments domestiques et sans trop tenir compte des autres. La grande controverse idéologique entre néokeynésiens et ceux que l'on pourrait surnommer « colbertistes de marché » est exemplaire de ce refus de vouloir affronter la réalité de la nouvelle économie mondiale.

Les premiers (souvent classés « à gauche »), estiment que le redémarrage de la consommation interne est la condition *sine qua non* pour relancer la production nationale et donc pour lutter contre le chômage, et que seules des hausses conséquentes du pouvoir d'achat, à travers la politique fiscale, le crédit et les dépenses publiques pourront obtenir ce résultat. Sauf que, dans des économies ouvertes, toute augmentation

de la consommation alimentée par le crédit favorise d'abord les producteurs les plus compétitifs indépendamment de leur nationalité. Aujourd'hui, les entreprises les plus rentables et celles qui créent des emplois sont aussi les plus intégrées dans les grandes chaînes de valeur transnationales, soit comme donneurs d'ordre finaux, soit comme fabricants de produits de niche à forte valeur ajoutée. La grande majorité dépend donc beaucoup plus de la demande globale que d'un marché de consommation national. Soit l'on est capable d'assurer un écosystème favorable à la compétitivité des entreprises installées sur le territoire national, soit une forte augmentation du pouvoir d'achat ne se traduirait que par une forte hausse des importations, qui elles-mêmes viendraient concurrencer la production peu compétitive centrée sur le marché intérieur – sans améliorer de manière significative l'offre d'emplois. La meilleure recette pour faire exploser les déficits publics et affaiblir encore le pouvoir est la souveraineté de l'État.

Les « colbertistes de marché » (la plupart perçus comme « de droite »), pâtissent de la même myopie. Leurs ordonnances prescrivent une série de « cadeaux » fiscaux et d'assouplissements réglementaires aux entreprises, ainsi que des incitations à la création de champions nationaux dans des filières définies comme « stratégiques » par les autorités politiques. Leur espoir est qu'en « contrepartie » les patrons nationaux finiront par embaucher, innover et se donner les moyens de conquérir des marchés « à l'étranger ». Sauf que l'économie n'est pas (ou plus) une négociation politique. L'expérience démontre que les investissements productifs tardent à se matérialiser s'il n'y a pas un environnement des affaires stable et prévisible, ainsi que des perspectives de croissance crédibles. Les entreprises se contentent alors d'empocher les avantages octroyés pour améliorer leurs marges. Les plus compétitives travaillent déjà sur le marché mondial et un champion national dont la stratégie serait de devenir un producteur autochtone s'affranchissant des chaînes de valeur globales

n'aurait aucune chance d'améliorer sa compétitivité et de « conquérir » le monde. Le secteur privé est évidemment vulnérable aux pressions des gouvernements mais il n'est pas (ou plus) une armée à qui l'on donne des ordres. Ici aussi, la voie « souveraine » est sans issue.

Parfois, les plus « durs » des deux camps idéologiques qui s'affrontent sur la politique économique proposent aussi de recourir au protectionnisme commercial pur et simple pour défendre l'espace de décision « national ». Une solution qui, dans un monde où la production est de plus en plus globalisée, serait synonyme de hausse brutale des prix à la consommation intérieure et de dégradation rapide de la position des entreprises les plus compétitives dont les processus de production de valeur sont très dépendants des échanges avec le reste de la planète. Ni investissement ni création d'emplois, le résultat serait une paupérisation générale de la nation.

L'économie digitale sans frontières

Cette impasse des gouvernements face à la réalité économique et à la persistance de la crise inaugurée par la faillite des subprimes a alimenté le pessimisme d'une bonne partie des économistes professionnels les plus engagés dans le débat. Il suffit de se référer au succès des idées de Tyler Cowen ou Lawrence Summers² qui prédisent une ère de « grande stagnation », ou bien à l'ouvrage de Thomas Piketty (voir pp. 32-36) à sur l'inéluctabilité du creusement des inégalités dans le monde. La mode est aux pronostics sombres sur la croissance et les chances de survie des classes moyennes, fondement essentiel de la prospérité économique et de la démocratie politique. Les prophètes de malheur oublient cependant que la décadence de « leur » monde – celui des économies nationales en compétition entre elles, sous la houlette des décisions prises par les autorités politiques – n'est pas la fin « du » monde. Il suffit de se rappeler que les fameuses classes

moyennes, si elles ont perdu un peu d'espace dans les vieux pays industriels, ont vu leurs rangs s'étoffer, au cours des deux dernières décennies, de plusieurs centaines de millions de Chinois, Indiens, Brésiliens, Turcs, Mexicains, etc. Une gigantesque classe moyenne « mondiale » est en voie de constitution.

Depuis la fin du siècle dernier, le monde vit une nouvelle révolution dans l'organisation de la manière de produire et de consommer. Un bouleversement aussi profond que la révolution industrielle du XIX^e et début du XX^e siècle. Une mutation qui provoque une nouvelle distribution de la richesse et du pouvoir, des nouveaux gagnants et perdants. Le modèle de la « production de masse pour la consommation de masse », vieux de plus d'un siècle et qui s'est propagé d'un espace national à l'autre – d'abord les États-Unis, puis les pays européens et le Japon et maintenant la Chine et les « émergents » – est en train de se diluer peu à peu dans la fragmentation compétitive des chaînes de valeur transnationales. Grâce à la convergence de toutes les technologies de l'information et de la communication et leur généralisation à tous les processus de production – ainsi qu'à l'accélération des innovations dans tous les domaines de pointe – un nouveau modèle de production se dessine : une production globale mais distribuée au plus près des grands marchés consommateurs et de plus en plus fragmentée et interdépendante, pour une consommation « individualisée » (*customized*) adaptée à chaque partenaire commercial, ou même « personnalisée » selon les besoins de chaque consommateur. Internet et les « applis » ont déjà révolutionné toute la fabrication et la commercialisation des produits.

La nouvelle ère est celle d'une économie de l'innovation permanente où il faudra gérer en temps réel et de manière interactive tous les flux générés par les processus de production et de consommation distribués sur toute la planète en fonction des différents avantages procurés pour chaque phase et même chaque élément composant



La liberté complète de connexion et d'opinion est essentielle pour l'innovation dans tous les domaines.

les chaînes de valeur. Les productions devront être améliorées en permanence et de nouveaux produits devront émerger à une cadence rapide. Une économie composée d'une myriade d'entreprises produisant des composants, pièces, produits finis et services pour l'ensemble des chaînes de valeur (pas seulement des sous-traitants liés à une seule chaîne d'une grande compagnie) et même de « mini-multinationales », petites *start-up* capables de séduire, grâce au cyberspace une clientèle globale. Le nouveau modèle produit, de fait, une sorte de stock de valeur ajoutée globale, accessible à tous par-dessus les frontières. L'enjeu pour les acteurs privés ou publics est de se donner les moyens d'avoir accès à la plus grande part possible de cette valeur ajoutée.

Croissance et souveraineté

Les grands gagnants de cette nouvelle économie « digitale » seront ceux qui seront capables de mobiliser leurs atouts propres à leurs territoires et sociétés pour créer un espace favorable à l'innovation, à l'investissement et à la connexion. Il n'est plus possible de penser l'espace national comme le lieu où devraient idéalement se concentrer toute la gamme des productions et

services modernes. Aujourd'hui, l'heure est aux stratégies de « niche » : occuper les places les plus favorables, au vu des avantages particuliers de chacun, dans la grande chaîne de valeur ajoutée globalisée. Les politiques publiques, locales ou nationales, retrouvent là un espace absolument décisif. Il s'agit, en effet, de favoriser le développement de « pôles » (*clusters*) de croissance regroupant universités d'excellence, recherche scientifique de pointe, main-d'œuvre bien formée, capital-risqueurs, bonnes infrastructures de transports, communications et loisirs... Attirer les investissements, la créativité et les emplois implique des espaces qui garantissent sécurité et prévisibilité juridique, la liberté complète de connexion et d'opinion essentielle pour l'innovation dans tous les domaines, et surtout une culture qui mette en avant la concurrence comme valeur cardinale. Un territoire où la compétition est non seulement admise mais promue, où des entrepreneurs ou dirigeants émergents ont une chance réelle de s'enrichir et même de menacer les avantages acquis et détrôner les intérêts établis.

Les élites nationales traditionnelles, si elles veulent avoir une chance d'avoir accès à une portion significative de la valeur ajoutée mondiale, devront

promouvoir le développement, sur des parties de leur territoire national, de ces *clusters* innovants destinés à s'intégrer à un modèle de production global qui échappe à leur contrôle et renforce le pouvoir des groupes dirigeants locaux, infranationaux. Elles sont ainsi confrontées au défi de gérer à la fois l'éventuel succès de ces pôles – qui ne fonctionneront pas selon une logique de responsabilité nationale et peuvent menacer leurs positions de pouvoir – et le manque de moyens pour administrer les inégalités internes, sociales et régionales, source de tensions politiques et même de séparatismes et fragmentation des États. Quant aux pays dont les dirigeants refusent la concurrence interne et restent encore trop dépendants de ressources naturelles ou de la « vieille » production de masse, ils devront se contenter de parts décroissantes – et parfois incertaines – du gâteau mondial de la valeur ajoutée.

Seule une hypothétique gouvernance globale serait en mesure d'apporter une forme de cohérence à l'action publique, socio-économique et politique, adaptée à la nouvelle révolution du modèle productif. On en est très loin. *En attendant Godot*³, la géoéconomie comme expression de la stratégie économique des États est à la recherche d'une pensée économique à la fois libérée du carcan « souverainiste » et assez efficace pour apporter des solutions aux problèmes des sociétés nationales en crise dont l'organisation politique reste inscrite, pour le meilleur ou le pire, dans le paradigme de l'État-nation ■

1. Le néokeynésien, en économie, est un partisan de la doctrine mise à jour de John Maynard Keynes, prônant en particulier une relance des investissements et une action de l'État pour assurer le plein-emploi. Le colbertiste, quant à lui, est partisan d'un système économique institué par Colbert et qui repose en particulier sur le protectionnisme.

2. Économiste et homme politique américain 1954.

3. *En attendant Godot* est une pièce de théâtre de Samuel Beckett. Parmi les thèmes principaux autour desquels s'oriente la pièce, outre celui de l'amitié, il y a celui de l'attente : les personnages principaux de cet « anti-théâtre », Vladimir et Estragon, sont en attente d'un certain Godot qui ne viendra jamais.

A propos du livre, *Le capital au XXI^e siècle* de

THOMAS PICKETTY

Les inégalités : un nouveau paradigme ?

par Caroline Minialai
Chercheur, Cesem-HEM



Thomas Piketty
Économiste, École
des Hautes Études
en Sciences Sociales
(EHESS), Paris

Bien qu'il ait été jusqu'à peu un quasi inconnu pour le grand public, Thomas Piketty travaille depuis plus de quinze ans sur les inégalités de revenus ou de patrimoine, et s'est fait fort, au cours de toutes ces années, d'aller étudier pour mieux en comprendre les dynamiques, les déciles, centiles ou millimes d'individus au sommet de l'échelle de revenus.

Le capital au XXI^e siècle, voilà un titre grandiloquent qui n'est pas sans nous faire penser à l'ouvrage de Marx écrit il y a près d'un siècle et demi. Et si, d'une certaine manière, la catastrophe prévue par Marx ne s'est pas produite, en raison essentiellement d'une croissance économique et démographique soutenue, ce nouveau siècle risque de voir s'aggraver encore les inégalités de revenus et de patrimoines. L'analyse proposée par Piketty est passionnante et se lit « presque » comme un roman du XIX^e siècle dont les exemples émaillent d'ailleurs le propos. C'est ainsi, à mon sens, un des intérêts majeurs de cet ouvrage que de s'être penché sur de très longues séries statistiques qui permettent de prendre un peu de recul vis-à-vis des données macro économiques actuelles, mais aussi de réintroduire dans l'analyse économique l'histoire, la sociologie et même la littérature.

La question posée est la suivante : comment expliquer l'aggravation récente des inégalités dans le monde et que proposer pour une meilleure régulation ?

Au cœur de cette question réside un possible changement de paradigme de la pensée économique, comme le confirme l'intérêt porté à la thématique par le FMI et l'OCDE. Depuis 2008, les deux institutions ont ainsi multiplié les publications et les analyses traitant du problème des inégalités, et de leur aggravation depuis la fin des Trente Glorieuses¹. C'est finalement la question du partage des fruits de la croissance (aussi faible soit-elle) qui est posée.

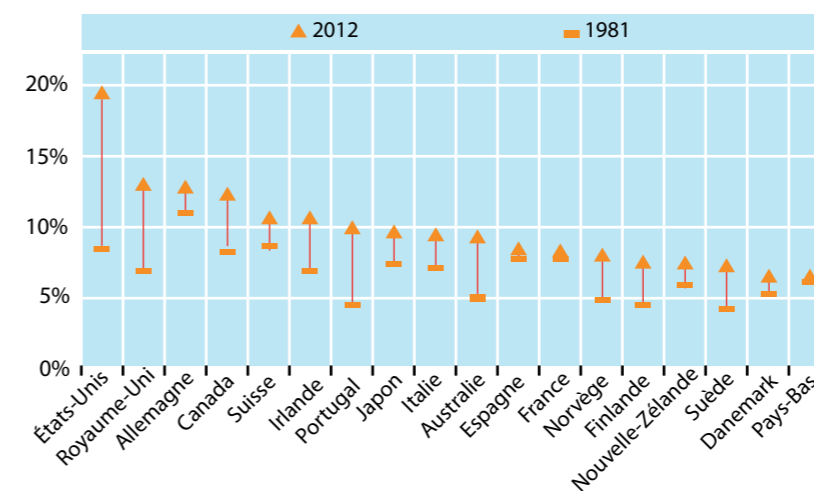
L'aggravation des inégalités

Comme le souligne le rapport publié par l'OCDE en 2014², dans l'ensemble des pays concernés, les inégalités depuis les années 80 n'ont cessé de croître. Ainsi la part de revenu national des 1% les plus riches s'est accrue dans l'ensemble des pays : de près de 7% au Danemark par exemple à plus de 20% aux États-Unis. C'est en effet dans les pays anglo-saxons que cette aggravation est la plus remarquable (Figure 1).

Et au-delà des inégalités de revenus et de patrimoine, on sait aussi que de nombreuses inégalités se situent à des niveaux plus qualitatifs tels que la qualité des emplois occupés, l'accès à la connaissance et à l'éducation ou encore l'accès aux soins. Leur persistance, voire leur aggravation, se répercute à moyen terme dans les inégalités de revenus et de patrimoines.

Figure 1 : Les très hauts revenus ont fait un bond

Parts des revenus des 1% les plus riches dans le total des revenus avant impôts, de 1981 à 2012 (ou année la plus proche)



Note:
Les revenus se réfèrent aux revenus avant impôts, hors plus-values en capital, à l'exception de l'Allemagne (qui comprend les plus-values en capital). La dernière année se réfère à 2012 pour les Pays-Bas, la Suède et les États-Unis ; 2011 pour la Norvège et le Royaume-Uni ; 2009 pour la Finlande, la France, l'Italie et la Suisse ; 2007 pour l'Allemagne ; 2005 pour le Portugal ; et 2010 pour les autres pays.
Source : Calculs de l'OCDE à partir de la Base de données mondiales sur les hauts revenus (World Top Incomes Database).

ENCADRÉ 1

Cet article n'a pas la prétention d'être une synthèse exhaustive de l'ouvrage de Thomas Piketty. En effet, nous ne pouvons pas ici donner la mesure de l'ampleur du travail historique et didactique qui est réalisé. Les deux premières parties s'attachent à « raconter » les agrégats économiques de revenu et de capital, ainsi que les dynamiques qui les lient dans la « Vieille Europe » comme dans le « Nouveau Monde ». La structure des inégalités est ensuite détaillée, tant au niveau du travail que du capital, et ce, à plusieurs

niveaux d'inégalité (entre les déciles les plus riches et les autres, entre les pays riches et les autres, ou encore entre ceux qui maîtrisent les technologies et les autres...). Enfin, dans la dernière partie, qui ne pèse que 10% dans l'ensemble de l'ouvrage, l'auteur propose des pistes permettant de réguler le capitalisme actuel.

Pour en savoir plus : *Le capital au XXI^e siècle* de T. Piketty, aux Éditions du Seuil (septembre 2013).

Le grand retour des sociétés patrimoniales

Pour y voir plus clair, revenons un peu en arrière. Les inégalités de patrimoine aujourd'hui, mesurées en années de PIB, rattrapent le niveau maximum qu'elles avaient atteint à la Belle Époque pour représenter entre 6 et 7 années de produit intérieur dans l'ensemble des pays industrialisés.

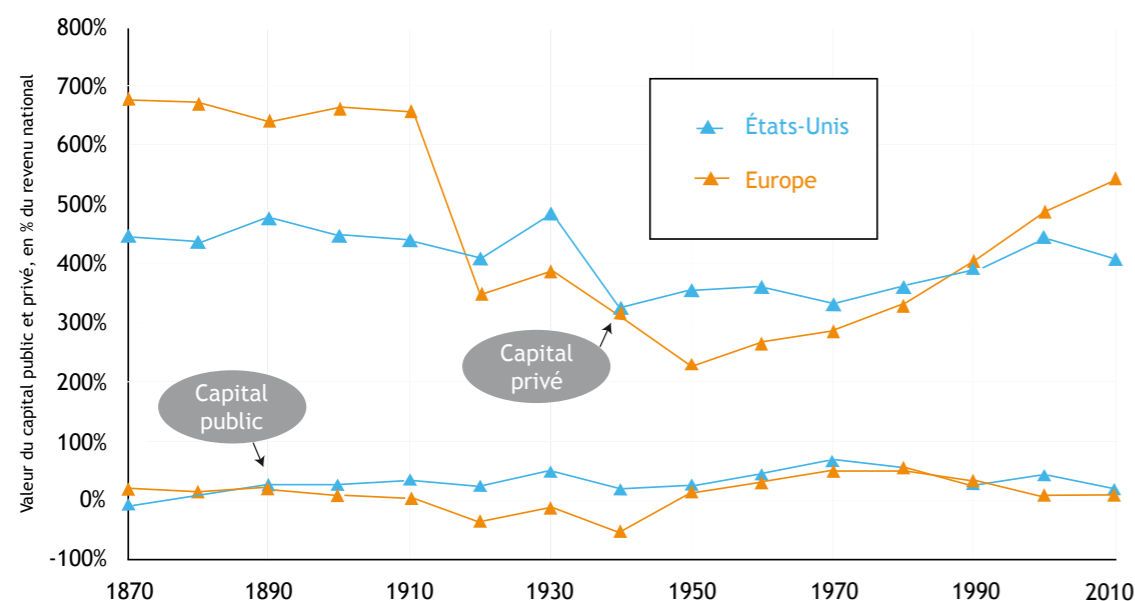
L'analyse des patrimoines privés et publics sur des temps longs, effectués, et c'est là une des limites dans les pays pour lesquels on dispose de données fiables, montre que les inégalités sont restées stables quasiment jusqu'à la révolution industrielle. La période de forte croissance constatée au début du XIX^e siècle ne bénéficie que peu aux revenus du travail, comme peuvent en témoigner les nombreux ouvrages consacrés à la condition ouvrière à cette époque. Il faut ainsi attendre la fin du XIX^e siècle pour que les salariés bénéficient un peu de la croissance rapide impulsée par la révolution industrielle. Pendant toute cette période, les revenus du capital, eux, n'ont cessé de croître, pour atteindre à la veille de la Première Guerre mondiale quasiment 7 années de revenu national.

Les deux guerres mondiales, et la période de forte croissance qui a suivi, ont bien sûr contribué à une très forte réduction de ce patrimoine, naturellement de manière plus importante en Europe que sur le continent nord-américain et, en 1950, le capital ne représentait plus que deux années de revenu national. Mais, depuis, la valeur de ce patrimoine n'a cessé de croître pour quasiment atteindre pour l'Europe et les États-Unis les niveaux du début du XX^e siècle (Figure 2).

L'explication proposée pour cette évolution est celle que l'auteur appelle « *la deuxième loi fondamentale du capitalisme* ». Ainsi le poids du capital par rapport au revenu (β) est directement lié au taux d'épargne et au taux de croissance ($\beta = \text{taux d'épargne} / \text{taux de croissance}$). Ainsi, à taux d'épargne constant, une croissance³ élevée diminuera le poids relatif du capital par rapport au revenu et inversement⁴.

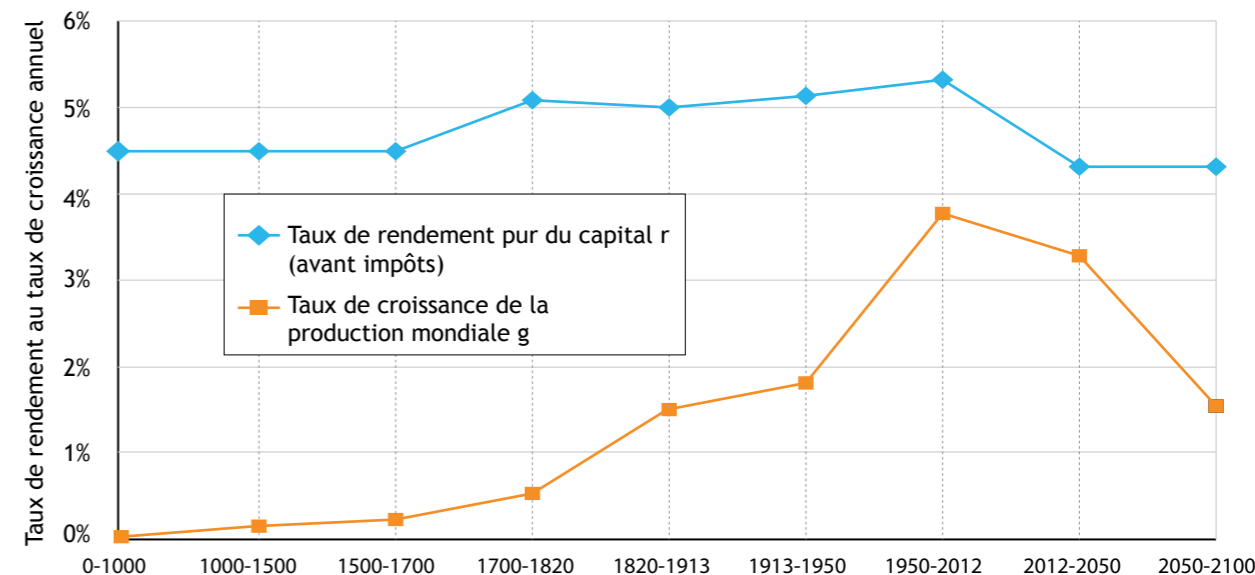
Ainsi, dans les économies occidentales, le ralentissement de la croissance tant au niveau démographique qu'au niveau de la production renforce depuis les années cinquante le poids du capital par rapport au revenu national.

Figure 2 : Capital privé et public : Europe et Amérique, 1870-2010



Lecture : les mouvements du capital national en Europe comme en Amérique correspondant avant tout aux mouvements du capital privé. Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/capital21c.

Figure 3 : Rendement du capital et taux de croissance au niveau mondial depuis l'Antiquité jusqu'en 2100



Lecture : le taux de rendement du capital (avant impôts) a toujours été supérieur au taux de croissance mondiale, mais l'écart s'est resserré au XX^e siècle, et pourrait s'élargir de nouveau au XXI^e siècle.

Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/capita121c

La concentration du patrimoine et le ralentissement de la croissance contribuent à l'aggravation des inégalités

La concentration du patrimoine dans les mains d'un petit nombre d'individus — en général le décile supérieur possède au moins 60% du patrimoine total — est renforcée dans l'ensemble des sociétés occidentales par la loi que nous venons de présenter. En effet, une croissance faible renforce l'importance de l'héritage dans la constitution du patrimoine des agents économiques, et ce, d'autant plus que les revenus du capital (r) sont supérieurs aux taux de croissance du revenu national (g). C'est l'inégalité $r > g$. Ainsi, lorsque l'on étudie l'histoire des revenus et du patrimoine, on constate que jusqu'à la Première Guerre mondiale (où les 10% les plus riches détenaient aux États-Unis, comme en France ou ailleurs près de 90% du patrimoine), la croissance longue est restée relativement faible alors que le rendement du capital était près de 4 fois plus élevé (Figure 3). De ce fait, il suffisait d'épargner une partie de son revenu du capital pour que le capital détenu progresse au même rythme que l'économie dans son ensemble.

Le ralentissement de la croissance au XXI^e siècle peut donc accentuer l'écart existant entre le taux de revenu du capital et celui de la croissance, ce qui renforcerait encore l'importance du patrimoine hérité et accentuerait les inégalités.

Mais alors que peut-on faire ?

Lorsque les équipes de Barak Obama reçoivent Thomas Piketty autour de la question de la réduction des inégalités, c'est bel et bien pour aller au-delà des constats et pour essayer de dessiner des pistes de politiques qui permettraient de réduire efficacement ces inégalités dans une Amérique où les 1% les plus riches accaparent plus de 20% du revenu national, ce chiffre ayant quasiment été multiplié par deux depuis les années 90.

À partir de ces analyses traitant à la fois des inégalités de patrimoine et de revenus, deux pistes de réflexion sont proposées pour œuvrer en faveur d'une réduction des inégalités en général.

La première piste de réflexion propose de réinventer l'État et construire un « État social pour le XXI^e siècle ». En effet, si le

Le poids de l'État dans le revenu national est resté autour de 10% jusqu'aux années 20, les guerres mondiales ont bouleversé fondamentalement et durablement l'investissement public dans l'économie. Ainsi, le taux de prélèvement public atteint aujourd'hui entre 30 et 50% du revenu national dans les économies développées, et de manière générale beaucoup moins dans les économies des pays d'Afrique ou d'Asie⁵. Et si on ne peut pas encore savoir quels seront les grands changements qu'apportera le XXI^e siècle, il semble indispensable que les États se modernisent, en particulier dans le contexte d'une croissance plus faible. Ces États nouveaux et modernes devront faciliter la diffusion des connaissances et investir dans les qualifications et la formation, deux piliers fondamentaux de la lutte contre les inégalités, car ils peuvent faciliter la mobilité sociale et renforcer le poids des revenus du travail.

Les États nouveaux et modernes devront faciliter la diffusion des connaissances et investir dans les qualifications et la formation

La deuxième piste envisagée est celle de la création d'un impôt mondial sur le capital. Dans l'idéal utopique, cet impôt serait appliqué de manière progressive sur la totalité des actifs nets des individus (patrimoine financier, immobilier et professionnel) dans l'ensemble des pays du monde. Selon les auteurs, l'évolution de la gouvernance mondiale vers un tel système permettrait, d'une part, de réduire les inégalités à l'intérieur de chaque pays mais aussi entre les différents pays ; d'autre part, ce système imposerait une plus grande transparence financière qui permettrait peut-être de réguler les crises financières à venir.

Clarifier cette question des enjeux liés à l'aggravation des inégalités dans le monde ouvre la voie de ce que l'OCDE

appelle « la croissance inclusive » qui oblige les acteurs à penser une stratégie globale de réduction des inégalités. Compte tenu par ailleurs de la situation supposée des inégalités au Maroc, tout au moins en termes de niveaux de vie, d'éducation ou de conditions générales de vie et d'emploi, cette question semble déterminante. Pourtant, nous n'avons pas réussi à rassembler des données pertinentes sur le Maroc. Dans son ouvrage, T. Piketty insiste sur la transparence des revenus et des politiques fiscales comme étant un moyen d'améliorer le fonctionnement des États. À ce stade, il semblerait donc que le Maroc ait encore un long chemin à parcourir⁶ ■

ENCADRÉ 2

Thomas Piketty en quelques dates :

- Il naît en 1971 en France.
- Il obtient en 1993 son doctorat d'économie (EHESS et LES) puis est professeur assistant pendant deux ans au MIT.
- Depuis 2000, il est directeur d'études à l'École des Hautes Études en sciences Sociales (EHESS) et, depuis 2007, il est professeur à l'École d'Économie de Paris.
- En 2002, il obtient le prix du meilleur jeune économiste (*Le Monde - Le Cercle des Économistes*) et, en 2013, le prix Yrjö Jahnsson décerné par la European Economic Association.
- Depuis 1994, il a écrit et publié 11 ouvrages.

1. *Croissance et Inégalités*, étude parue en 2008 ou *Toujours plus d'Inégalités*, publié en 2011.
2. OCDE (2014), « Focus - Très hauts revenus et fiscalité dans les pays de l'OCDE : la crise a-t-elle changé la donne ? ».
3. La croissance étant comprise comme étant la somme de la croissance démographique et de la croissance de la production.
4. À partir des données disponibles (Université de Sherbrooke, Perspectives Monde), nous avons ainsi pu estimer que le capital représente au Maroc 4,26 années de revenu national.
5. Au Maroc, d'après *La Vie Économique*, les prélèvements représentent environ 23% du PIB en 2012.
6. Le Maroc ne figure pas, ni dans les données disponibles, ni dans les données en cours de compilation, dans la *World Top Incomes Database*, utilisée par l'École d'Économie de Paris.

DE L'ÉCONOMIE CAPITALISTE À L'ÉCONOMIE VERTE : LA CONVERSION DIFFICILE

La logique d'accumulation du capital et de l'autorégulation du marché est en train de détruire les conditions sociales et écologiques qui soutiennent la vie humaine. Pourtant, les réponses aux crises se conforment toutes au modèle capitaliste néolibéral ! La transition vers l'économie verte reste difficile, elle dépend en dernier ressort du contrôle démocratique des États et de leur entente.

Par Nabil El Mabrouki
Chercheur, Cesem-HEM

L'idée de lier l'économie, l'environnement et la société afin de procéder à l'élaboration d'un modèle économique novateur, capable de relever les défis d'une croissance économique soutenue avec un environnement social et écologique sain, n'est pas nouvelle en soi. La nouveauté réside plutôt dans son intégration dans les discours des dirigeants de la planète, notamment à la suite de la crise économique de 2008, pour la présenter comme le sauveur de l'économie mondiale.

Si l'on prend l'exemple des États-Unis, les discours de Barak Obama, que ce soit avant ou après son investiture, évoquent clairement l'économie verte, définie par le PNUE (Programme des



Le marché mondial des « produits et services environnementaux » connaît une croissance de 10%.

Nations Unies pour l'environnement) en tant qu'« *une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant les risques environnementaux et la pénurie des ressources* » (PNUE, 2011), comme le challenge des États-Unis pour sortir de la crise économique.

En effet, lors du Warming Summit de 2008 en Californie, Obama avait déclaré :

"Few challenges facing America – and the world – are more urgent than combating climate change. The science is beyond dispute and the facts are clear. Sea levels are rising. Coastlines are shrinking. We've seen record drought, spreading famine, and storms that are growing stronger with each passing hurricane season. (...) My presidency will mark a new chapter in America's leadership on climate change that will strengthen our security and create millions of new jobs in the process."

(Barack Obama, *Warming Summit*, Californie, 18 novembre 2008)

De même, lors de son investiture, il est revenu sur ces défis en soulignant :

"And to those nations like ours that enjoy relative plenty, we say we can no longer afford indifference to the suffering outside our borders, nor can we consume the world's resources without regard to effect. For the world has changed, and we must change with it."

(Barack Obama, *Discours d'investiture*, 20 janvier 2009)

Le paradoxe est que les discours ne collent pas toujours avec la pratique. Jusqu'ici, les réponses à la crise se sont pratiquement toutes conformées au modèle capitaliste néolibéral, qui est lui-même à l'origine de la crise. Les différents gouvernements ont préféré une sortie rapide du danger. Ils ont accordé d'importantes aides publiques pour recapitaliser les établissements financiers ayant des actifs compromis et des problèmes de liquidité. Ils ont par ailleurs

tenu un discours qui prêche l'amoralité des marchés financiers et en ont proposé une nouvelle réglementation.

Les tenants de la thèse de la continuité de l'économie capitaliste néolibérale comme solution à la crise avancent que l'économie verte est un signifiant vide, réceptacle de nombreuses définitions, à l'image de Lander (2011) qui évoque « *un loup déguisé en mouton* », ou ce qu'il prétend être le « *loup vert* » du capitalisme néolibéral.

Cependant, les limites de la croissance de l'actuel système sont bel et bien une réalité, l'humanité ne pourrait pas continuer à produire et à consommer au rythme actuel. Un rythme jugé par les économistes verts plus rapide que ce que la nature peut soutenir. Il est donc indispensable qu'émerge un nouveau modèle pour opérer la transformation des modes de production et de consommation nécessaires à la paix et à la survie de l'humanité. La transition est nécessaire mais la conversion reste difficile.

Revenons brièvement sur les limites du modèle capitaliste pour présenter ensuite les voies de transition vers un modèle d'économie verte.

Les limites du modèle capitaliste

Le modèle capitaliste fait l'objet d'une série de critiques depuis plus d'une cinquantaine d'années. Selon plusieurs économistes, la logique d'accumulation du capital et de l'autorégulation du marché est en train de détruire les conditions sociales et écologiques qui soutiennent la vie humaine de manière générale (Panitch et Leys, 2006 ; Kovel, 2002).

Selon eux, le modèle capitaliste présente plusieurs limites : économique, sociale et écologique. Ces différentes limites sont en effet les trois facettes de la crise globale que vit le monde d'aujourd'hui. Ces facettes sont liées de façon complexe et ont des effets négatifs tangibles sur les sociétés humaines.

Les limites économiques du modèle capitaliste résident au moins dans quatre logiques :

- la logique de l'exploitation de ressources bon marché, souvent au détriment des générations futures ;
- la logique du gain à court terme pour l'actionnaire au détriment de l'investissement à long terme ;
- la logique d'accumulation du capital pour produire la plus-value ;
- la logique de l'exploitation de la main-d'œuvre et des bas salaires des pays du Sud.

À cela s'ajoutent les effets dévastateurs des stratégies d'emprunt, et ce, en passant de la crise des subprimes à la dette souveraine. Les solutions proposées par le modèle actuel n'ont fait que mettre les économies des pays sur la voie inflationniste. Une voie qui met en otage le revenu et l'épargne de la classe moyenne. La crise économique devient alors une crise sociale.

Les limites sociales de l'actuel modèle sont principalement liées au manque de la justice sociale, et menace par conséquent la paix sociale. Ce manque se manifeste en grande partie dans l'inégalité des revenus, de la richesse, mais aussi des chances qui caractérisent la plupart des sociétés mondiales. Ces inégalités sont à l'origine de plusieurs vagues de grèves et d'émeutes qui secouent le fondement social des nations.

Quant aux limites écologiques, elles sont à associer au mode de production actuel, basé sur la surexploitation des ressources naturelles non renouvelables dans un écosystème fragile, marqué d'une part, par une dégradation du sol et de l'air (l'énergie des combustibles fossiles et la capacité de stockage de carbone de l'atmosphère) et, d'autre part, par le non-respect de l'équilibre de l'écosystème planétaire.

À ces limites s'ajoutent les catastrophes naturelles, telles que les inondations, les sécheresses, les tempêtes, l'élévation du niveau de la mer, le changement climatique, etc.

La conclusion est claire : les crises qui découlent et se perpétuent par la domination du capital (déséquilibres des économies mondiales, inégalités sociales et dégradation écologique) ne peuvent pas être résolues dans le cadre du modèle économique en vigueur, qui fait fi de toute considération sociale et environnementale.

L'économie verte : la transition difficile

L'économie verte est présentée par ses tenants comme une solution à la crise globale. Elle se doit donc d'apporter une réponse aux limites sur les ressources naturelles et à la dégradation sociale tout en maintenant l'équilibre économique des nations. Pour ces économistes, l'économie n'est plus considérée comme une fin en soi, mais doit s'adapter aux limites de la biosphère, sans pour autant tomber dans l'austérité. La croissance visée n'est plus quantitative mais qualitative. En d'autres termes, la croissance aurait pour objectif le développement humain et plus seulement l'obsession de la croissance du PIB. Il s'agit là d'un changement de paradigme, une rupture avec le modèle de croissance actuel, qui pousserait à la refonte du système de production, de consommation, de mobilité, de logement de tous les acteurs économiques.

La conversion de l'actuel modèle en un modèle de l'économie verte de manière globale s'avère donc difficile. Plusieurs auteurs défendent alors l'idée d'une conversion limitée. En se basant sur les travaux de Hours et al. (2012), nous présentons cette transition en quatre scénarii, selon le degré de rupture avec le modèle capitaliste : une transition vers un modèle environnemental, une transition vers un modèle de croissance verte, une transition vers un modèle écologique et équitable et, enfin, une transition vers un modèle de sobriété.

Le modèle environnemental ou la conversion *a minima*

Cette conversion priorise le volet environnemental de l'économie verte à savoir la lutte contre les pollutions et le verdissement des métiers. Il s'agit des différentes politiques environnementales, mises en œuvre depuis une trentaine d'années notamment en Europe et en Amérique du Nord, orientées vers la réduction des pollutions et nuisances. Trois axes de travail s'y inscrivent : la gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets. L'objectif principal est de réduire l'effet négatif des industries sur l'environnement. Le résultat de ces politiques reste très limité, tout comme la création d'emplois verts, cantonnés dans un périmètre restreint, notamment à celui de la préservation ou au rétablissement de la qualité de l'environnement.

Le modèle de croissance verte

Ce scénario consiste à considérer l'économie verte comme un relai de croissance, créateur d'emplois. Selon le PNUE, le marché mondial des « produits et services environnementaux » est évalué à l'horizon 2020 à plus de 2740 milliards de dollars US, contre 1370 milliards à l'heure actuelle, soit une croissance du marché de 10% par an entre 2010 et 2020. À lui seul, le marché mondial associé au développement des énergies solaire et éolienne est estimé à 1500 milliards de dollars US entre 2010 et 2020.

Les technologies vertes jouent un rôle primordial dans le cadre de cette croissance. Elles devraient pallier la raréfaction des ressources naturelles (du recyclage à la substitution).

Le marché par ailleurs est considéré comme pouvant intégrer les externalités négatives (pollutions, destruction de la biodiversité, réchauffement climatique...) et joue ainsi un rôle de régulation environnementale.

Le modèle de l'économie écologique et équitable

La transition vers une économie écologique est comprise comme une voie vers le développement durable. Développée depuis les années 80, l'économie écologique intègre les limites naturelles de la planète et de la réalité sociale dans ses analyses et équations. Cette approche est radicalement différente de l'économie classique. Elle remet en cause le consumérisme, la croissance des prélèvements sur les ressources naturelles non renouvelables et la pollution. En contrepartie, elle met en première ligne le bien-être social.

Le modèle de l'économie de sobriété ou la conversion à rupture

Cette approche part du constat de l'impossibilité de dissocier la croissance du PIB de la consommation d'énergie et de ressources naturelles. Elle propose la contraction de la sphère marchande et le développement d'une société solidaire et soutenable. Elle présente le modèle de rupture avec l'économie capitaliste.

Ces différentes voies de conversion montrent que la transition vers l'économie verte de manière intégrale est complexe, et ce, d'autant plus qu'elle dépend en premier et en dernier ressort du contrôle démocratique des États mais aussi de leur entente ■

Bibliographie

- Hours, A., Lapierre, C. (2012). *Pour une économie écologique et équitable*. 4D. http://www.socioeco.org/bdf_fiche-document-1906_fr.html
- Kovel, J. (2002), *The Enemy of Nature. The end of Capitalism or the end of the world*. London: Zed Books.
- Lander, E. (2011). *The green economy : the wolf in sheeps clothing*. Durban: TNI conference.
- Panitch, L., Leyes, C. (2006). *Coming to Terms with Nature*. Socialist Register, Toronto: Palgrave.
- United Nations Environmental Programme (2011). *Towards a Green Economy. Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication*. Geneva: UNEP.

L'ÉCONOMIE DE PARTAGE : UNE PISTE ASCENDANTE

Avant, plusieurs d'entre nous rêvions de posséder une de ces belles voitures de sport que l'on voit dans les films d'Hollywood. Demain, nous ne rêverons que d'en conduire une. Ceci illustre le changement de paradigme auquel nous assistons, dans l'esprit des consommateurs. La « propriété » est en passe d'être révolue, au profit de « l'usage ».

Par El Mostafa Bensalem & Adib Bensalem
Économiste, consultant et chercheur en sciences de gestion

Ce changement qui fonde l'économie du partage est un modèle en devenir. Peut-il constituer une réelle alternative économique ?

Émergence de l'économie du partage

De nouveaux circuits commerciaux, facilités par le développement d'Internet depuis les années 2000 ont rendu les échanges de particulier à particulier faciles et attractifs, révélant un bouleversement des habitudes de consommation. Une relation économique semble se dégager. Plus les biens ou services coûtent cher à l'achat et sont utilisés de manière occasionnelle, plus la possibilité de partager s'avère rentable pour leurs usagers.



L'économie du partage pourrait s'imposer comme un nouveau modèle où l'usage prédomine sur la propriété.

L'économie du partage, dont la consommation collaborative est la dimension principale, pourrait s'imposer comme le socle d'un nouveau modèle économique où l'usage prédomine sur la propriété. Plusieurs nouvelles pratiques, fondées sur ce nouveau paradigme, sont apparues comme le covoiturage, la colocation, l'autolib, le vélib, le troc, l'échange de logements, la location de vêtements et accessoires, location de meubles, la création d'espaces collectifs pour bureaux, la création de plateformes collaboratives pour mobiliser l'intelligence collective (brainstorming citoyen), etc. (voir Encadré 1 pour des exemples illustratifs de sites collaboratifs).

Botsman¹ propose de distinguer trois systèmes de consommation collaborative (Figure 1) :

- Les systèmes qui permettent de transformer un produit en service en s'inscrivant dans le cadre plus général de l'économie de fonctionnalité comme la location de voitures ou de vélos entre particuliers.
- Les systèmes de redistribution qui

organisent le passage de biens d'une personne les possédant à une personne les recherchant (C to C, troc, don, échange...).

- Les styles de vie collaboratifs regroupant les formules de partage de ressources immatérielles entre particuliers : espace, temps, argent, compétences (couch-surfing, co-lunching, co-working, co-habitat, prêt entre particuliers, achat groupé, co-hébergement...)

Certains affirment que si le XX^e siècle était celui de la propriété, le XXI^e serait celui de l'usage. Selon l'étude de l'Observatoire Société et Consommation, 83% des Français estiment aujourd'hui qu'il est plus important d'avoir accès à un produit que de le posséder². Les répondants de l'étude déclarent qu'en ces temps de crise la consommation collaborative se présente comme une véritable opportunité pour les particuliers en quête de revenus complémentaires. Comment en sommes-nous arrivés là ? La crise financière de 2008 est-elle le déclencheur de ce nouveau modèle économique ?

Figure 1 : Types et activités de l'économie du partage

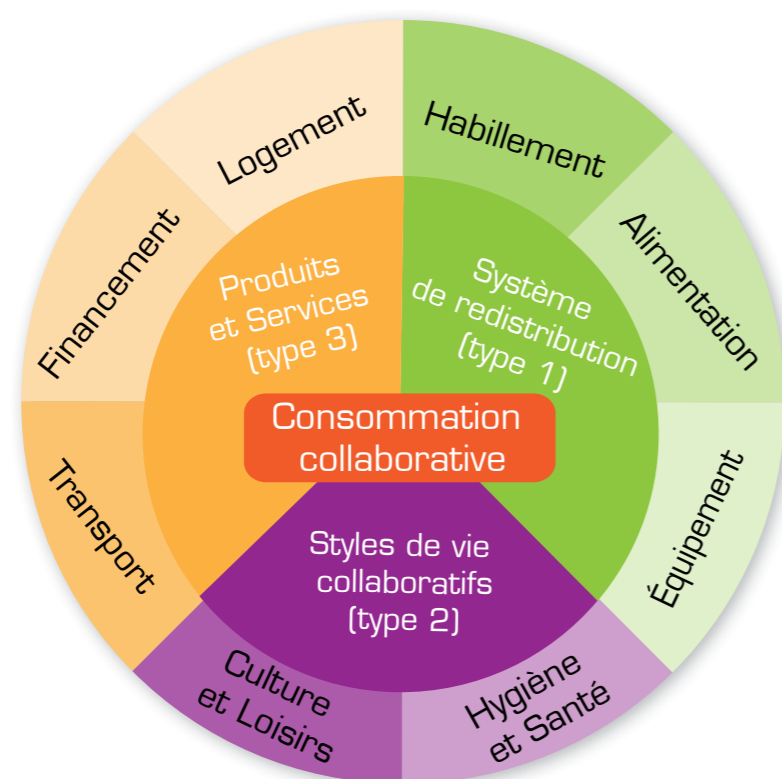


Figure 2 : Mots clés de la consommation collaborative
(<http://consocollaborative.com/>)



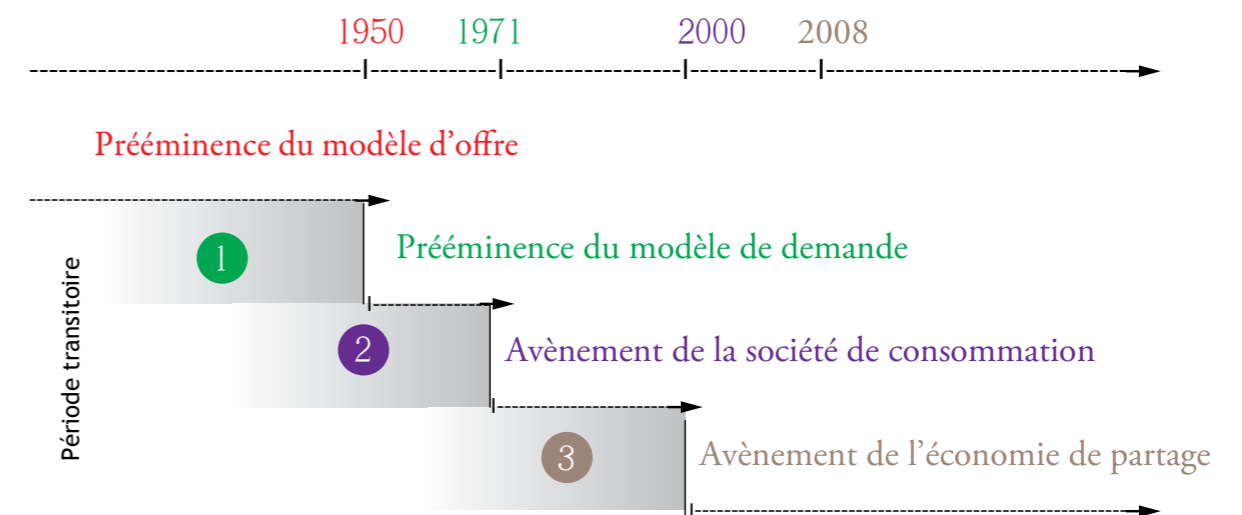
Productivité, compétitivité et consommation de masse

Productivité et compétitivité sont les maîtres mots des économistes du début du XX^e siècle. La crise de 1929 conduit ce modèle d'offre à cohabiter progressivement avec celui centré sur la demande avant qu'il n'y soit complètement soumis à partir des années 1970. Cette situation débouche sur l'émergence de nouvelles pensées macroéconomiques (pensée keynésienne et néokeynésienne, pensée économique monétariste...) couplées à un nouvel art managérial, le marketing, dont le but principal est d'étudier finement les marchés existants et d'en explorer de nouveaux (étude de marché,

comportement du consommateur, publicité commerciale...) à la recherche davantage de profits pour les entreprises.

Cette dynamique, à l'origine de la montée en puissance du modèle de consommation de masse ou d'hyperconsommation, a prévalu tout au long du XX^e siècle. Le machinisme à outrance dans les économies occidentales et le transfert du pouvoir des mains de managers aux mains des actionnaires, du gain à long terme au gain à court terme, de l'économie réelle aux marchés financiers et à l'économie boursière débouchent sur une crise économique et sociale accompagnée par l'ancrage de nouvelles habitudes de consommation, appelées aussi consommations émergentes (voir Figure 3).

Figure 3 : Étapes constitutives de l'économie de partage



Encadré 1 : Quelques exemples de sites en ligne de consommation collaborative

Alimentation

Achat groupé direct au producteur
<http://www.reseau-ama.org/>

Don / Vente de produits issus de son jardin
<http://www.cavientdujardin.com/>

Colunching
<http://colunching.fr/>

Cours de cuisine collaboratifs
<http://www.restolib.fr/>

Votre propre menu à la carte d'un restaurant
<http://www.quiseralechef.com/>

Recevez / Allez manger chez des locaux
<http://www.cookening.com/>

Petits plats faits maison
<http://www.super-marmite.com/>

Rencontres et partages culinaires
<http://www.bienvenueamatable.com/>

Jardinage
<http://lepotiron.fr/>

Location d'objets entre particuliers
<http://zilok.com/>

Location d'espace de stockage
<http://jestocke.com/>

Location de machines à laver entre voisins
<http://www.lamachineduvoisin.fr/>

Location de matériel de bricolage et de jardinage
<http://www.bricolib.net/>

Échange/Troc d'objets
<http://echange.consoglobe.com/>

Échange définitif de maisons
<http://echangedefinitif.com/>

Troc dynamique
<http://doncova.fr/>

Vide-Dressing
<http://www.videdressing.com/>

Troc de fringues
<http://pretachanger.fr/> (tous types de vêtements)

Prêt d'objets
<http://www.pretoo.fr/> (Objets culturels)

Livres

<http://fr.bookmooch.com/>

Transport

Location de voitures entre particuliers
<http://www.drivy.com/>

Autopartage
<http://franceautopartage.com/FAP/FAPsocietaires.htm>

Covoiturage
<http://www.blablacar.fr/>

Covoiturage de colis
<http://www.expediezentrevous.com/>

Parking chez l'habitant
<http://www.monsieurparking.com>

Voyages

Location de logement chez l'habitant
<http://www.airbnb.com/>

Couchsurfing
<http://www.couchsurfing.org/>

Vivre des expériences de tourisme avec des locaux
<http://www.vayable.com/>

Organisation de voyage collaboratif
<http://www.tripnco.com/fr/>

Location de lunettes
<http://lafabriquedelunettes.fr/>

Location de jouets
<http://www.ecojouet.fr/>

Location d'équipement
<http://www.mamanlou.com/> (petites annonces particuliers et pro produits et services pour enfants)

Finance collaborative

Financement collaboratif de projets (Crowdfunding)

<http://www.kisskissbankbank.com/> (financement de projets)

Échange/Troc de services

Se rendre service à proximité
<http://www.yooneed.com/>

Coworking et Partage de Bureaux
<http://www.bureauxapartager.com/>

Vers un nouveau modèle d'organisation économique et social

L'économie du partage est une nouvelle organisation économique et sociale associée à de nouvelles valeurs menacées par le développement du capitalisme

libéral dont l'altruisme, la confiance, la transparence, l'éthique morale, le respect de la nature.

Dans ce contexte, la réflexion a débouché sur l'émergence d'un modèle appelé l'économie circulaire, complémentaire de l'économie de partage, qui s'oppose à l'actuel modèle économique «linéaire»³

qui prévaut depuis la révolution industrielle et qui repose sur l'hypothèse de l'abondance des ressources naturelles. Ce modèle circulaire consiste à « *revoir la façon de produire et de consommer avec le souci de l'utilisation la plus efficace possible des ressources, tout en réduisant les impacts sur l'environnement et en maintenant un bon niveau de bien-être* »⁴. L'économie collaborative, appelée également économie de fonctionnalité, est une des dimensions de l'économie circulaire puisqu'elle repose sur le passage de la vente d'un bien à la vente de son usage.

On assiste récemment à la naissance du modèle de « l'économie citoyenne » fondé par Felber⁵, qui partage les mêmes valeurs que le modèle de « l'économie circulaire » et de « l'économie de partage » : confiance, solidarité, coopération, respect, démocratie, lien social... Ces modèles reposent sur l'ensemble de ces paradigmes, placent le citoyen au cœur du système et tendent à engendrer des mutations profondes dans la société. Au moment même où personne n'est capable d'estimer le rythme auquel l'économie du partage gagne du terrain, une question reste en suspens : l'économie de partage sera-t-elle cette voie alternative dont parle Felber pour constituer à l'avenir le système sur lequel reposera le bien-être de l'humanité ?

Le débat est également lancé dans les pays émergents ou en voie d'émergence, comme le Maroc. Dans notre culture et nos traditions, nous retrouvons les traces de l'économie collaborative et les valeurs qui lui sont rattachées. Notre société est reconnue pour être portée sur l'entraide et la solidarité.

- La *Touiza* désigne une pratique où les membres d'une collectivité se mobilisent pour aider une personne qui ne peut réaliser, seule, un certain nombre de travaux, généralement agricoles.
- *L'Ouziâa* est une opération où un groupe de personnes d'une même collectivité achète à un autre

membre, un animal (bovin, ovin, caprin...) et, une fois l'animal abattu, il est partagé entre eux.

- Sur le plan social, les citoyens participent collectivement, chacun selon ses moyens, à l'édification et à l'entretien d'une mosquée, au désenclavement des douars en construisant des chemins d'accès, au forage de puits, à l'organisation de cérémonies à l'occasion de fêtes ou de décès. Nous retrouvons, dans certains milieux sociaux, la pratique du financement parallèle de l'économie ou financement informel, appelée communément « tontines » et dans le langage marocain *Daret*.

L'ouverture de la société marocaine aux cultures étrangères et son insertion progressive dans l'économie mondiale sont à l'origine de la régression de ces pratiques. Cependant, avec la généralisation de l'internet, verra-t-on une régénération de ces pratiques sous une forme technologiquement avancée avec éventuellement une adaptation au contexte économique, social et culturel marocain ? Comment les entreprises peuvent-elles surfer sur cette nouvelle vague pour en tirer des bénéfices et continuer à prospérer ? Ce sont des questions auxquelles nos économistes seront, selon nous, appelés à répondre dans les prochaines années ■

1. Botsman, R., Roo, R. (2010). *What's Mine Is Yours: The Rise of Collaborative Consumption*. Simon & Schuster.
2. Étude réalisée en 2012 par l'Observatoire Société et Consommation sur l'évolution des consommations émergentes et qui a porté sur un échantillon de 4072 personnes, représentatif de la population française. <http://www.lobsoco.com/>
3. Le modèle linéaire repose sur l'hypothèse de l'abondance des ressources : matières premières extraites -> production -> consommation -> déchets.
4. Contribution de l'Institut de l'économie circulaire à la table ronde sur « *L'économie circulaire, nouveau modèle de prospérité* », Paris, 20/21 septembre 2013 ; voir aussi : Lemoigne, R. (2014). *Économie circulaire : comment la mettre en oeuvre dans l'entreprise grâce à la reverse supply chain*. Édition Dunod. Paris.
5. Christian, Felber (2013). *L'économie citoyenne. Actes -Sud*, Paris.

HUMANISER LA FINANCE, EST-CE POSSIBLE ?

Ignorant le rôle du facteur humain dans la modélisation des processus complexes de prise de décision économique et financière, l'orthodoxie financière a failli provoquer la faillite du système financier et la paralysie de l'économie mondiale. À supposer que la finance comportementale soit la bonne théorie, suffira-t-elle pour éradiquer les mauvaises pratiques ?

Par Adil El Ouazzani
Enseignant-chercheur, Cesem-HEM

La finance, telle qu'elle est majoritairement pratiquée dans les salles de marchés et enseignée dans les écoles de commerce, repose sur des hypothèses issues de l'économie néoclassique apparue à la fin du XIX^e siècle. Soutenue par des arguments mathématiques de plus en plus sophistiqués, l'approche néoclassique de la finance a prévalu depuis un peu plus d'un demi-siècle comme « *la plus scientifique de toutes les sciences sociales* »¹. Elle s'appuie notamment sur la thèse présentée en 1900 par Louis Bachelier² selon laquelle les cours boursiers fluctuent selon une « marche aléatoire ». L'auteur soutient qu'un nombre infini de facteurs influencent les fluctuations boursières et qu'il est illusoire d'espérer en prédire l'évolution.



Les investisseurs sont-ils dotés des capacités cognitives pour exploiter toute l'information ?

En revanche, il propose un cadre théorique qui permet de modéliser le hasard boursier en déterminant la loi de probabilité des titres et d'en estimer la variabilité potentielle, c'est-à-dire le risque³.

Considéré aujourd'hui comme le père de la finance mathématique, Bachelier n'a connu aucun succès de son vivant. Durant la première moitié du XX^e siècle, son travail sombra dans l'oubli et ne fut repris que dans les années 50 par les auteurs de l'école de Chicago (Harry Markowitz, Eugene Fama, Merton Miller, William Sharpe, etc.) pour bâtir l'édifice de la finance néoclassique dont le socle scientifique repose sur deux piliers : l'efficacité des marchés et la rationalité des investisseurs.

Sur un marché efficient, la concurrence que se livre un grand nombre d'investisseurs crée une situation d'équilibre dans laquelle, à chaque instant, les prix des différentes valeurs reflètent les effets de l'information disponible et pertinente. Les investisseurs peuvent donc faire confiance au cours de bourse pour évaluer correctement le prix d'un titre. En d'autres termes « *le prix pratiqué est, à tout moment, une bonne estimation de la valeur intrinsèque⁴ du titre* » Fama (1965)⁵. De plus, comme les prix sont supposés varier de manière aléatoire comme dans un « *jeu de hasard équitable* »⁶ où aucun investisseur ne disposerait d'informations qui permettraient de prévoir l'évolution des cours des titres, l'espérance mathématique de gain du spéculateur est nulle sur le long terme. Il n'est donc pas possible de faire des prévisions profitables et de battre le marché en réalisant des gains supérieurs à la moyenne⁷.

Par ailleurs, les marchés ne sont efficients que si les investisseurs sont parfaitement rationnels. Cela signifie qu'ils ont des préférences qu'ils expriment par une fonction d'utilité et qu'ils prennent des décisions qui maximisent leur espérance de gains. Cela suppose également qu'ils ont les capacités cognitives nécessaires pour exploiter toute l'information

disponible et former des anticipations rationnelles de la situation et des perspectives des entreprises et de l'économie.

Bulles, krachs et autres anomalies financières : les preuves de l'inefficience des marchés

Dès le début des années 80, l'observation sur les marchés d'une volatilité excessive par rapport aux fondamentaux, la formation de bulles spéculatives (c'est-à-dire des écarts persistants et croissants entre le cours observé et la valeur fondamentale) ainsi que l'émergence et l'éclatement de crises à répétition nourrissent le scepticisme des acteurs et théoriciens à l'encontre des hypothèses de l'efficacité et de son corolaire la rationalité des agents. De nombreuses recherches empiriques ont révélé l'existence d'irrégularités sur les marchés financiers par rapport aux enseignements de la théorie financière néoclassique. On peut citer, par exemple, les anomalies de valorisation des petites capitalisations, la décote des holdings ou encore l'existence de nombreuses corrélations statistiquement significatives entre les rentabilités sur les marchés et des phénomènes calendaires (effet janvier, effet lundi, etc.) ou climatiques (météo, cycles lunaires, etc.) qui confirment bien que l'environnement, les circonstances et la psychologie des investisseurs influencent les marchés financiers.

Les travaux des psychologues expérimentaux Daniel Kahneman et Amos Tversky ont largement contribué à la démystification de l'homo-economicus

Ces critiques se sont amplifiées avec l'éclatement de la crise des subprimes en 2007 (souvent comparée à celle de 1929 par sa violence et son ampleur), l'incapacité de la théorie financière de la prévoir ou même de l'expliquer et la stupéfaction des professionnels devant des fluctuations de titres d'une ampleur de 25 fois l'écart-type.

Un article ironique publié en mars 2008 intitulé « *Quelle est la malchance d'avoir 25 sigmas ?* »⁸ pose la question suivante : s'agit-il d'un manque de chance ou plutôt d'incompétence ? Car, soit les marchés ont vécu pendant plusieurs jours d'affilée des événements qui devraient théoriquement se produire une fois tous les 100 000 ans, soit les modèles utilisés étaient faux !

« *J'ai trouvé une faille dans l'idéologie capitaliste. Je ne sais pas à quel point elle est significative ou durable, mais cela m'a plongé dans un grand désarroi... La raison pour laquelle j'ai été choqué, c'est que l'idéologie du libre marché a fonctionné pendant 40 ans, et même exceptionnellement bien... Mais l'ensemble de cet édifice intellectuel s'est effondré l'été dernier.* »⁹

On assiste depuis à un renversement de tendance et à l'émergence de la finance comportementale qui s'émancipe des hypothèses de la finance néoclassique jugées inadaptées pour expliquer le comportement financier réel des marchés.

La finance comportementale comme réponse aux limites de la finance néoclassique

Selon les tenants de l'approche comportementale (Hersh Shefrin, Robert Shiller, Werner De Bondt, Richard Thaler...), des phénomènes psychologiques, individuels et collectifs interfèrent avec les composantes du paradigme traditionnel. Le comportement des individus ainsi que les prix formés sur les marchés s'éloignent des prédictions

du modèle néoclassique. Ils plaident ainsi en faveur d'un bouleversement du paradigme dominant en intégrant la finance aux sciences cognitives (en particulier la psychologie sociale et cognitive) afin d'étudier la façon dont les investisseurs font des erreurs de jugement qui provoquent des anomalies sur les marchés financiers.

Les chercheurs en finance comportementale se sont particulièrement intéressés aux comportements des investisseurs qui se révèlent non conformes avec l'hypothèse de rationalité parfaite. Ils avancent que ces derniers se comportent individuellement et collectivement comme des êtres humains et non comme les êtres omniscients, égoïstes et maximisateurs incarnés par la figure de l'*homo-economicus*.

Les travaux des psychologues expérimentaux Daniel Kahneman et Amos Tversky¹⁰ ont largement contribué à l'essor du courant comportemental et à la démythification de l'*homo-economicus*. Ils formalisent dans les années 70 la théorie des perspectives comme une alternative à la théorie de l'utilité espérée et montrent que les agents sont sujets à des biais comportementaux, c'est-à-dire

des erreurs de jugement qu'ils classent en deux catégories : les biais cognitifs liés aux limites de compréhension, de raisonnement et de mémoire des agents et les biais émotionnels liés à leurs émotions.

Les biais cognitifs découlent du recours des agents aux heuristiques, c'est-à-dire à des processus de prises de décisions qui ne se fondent pas sur la rationalité et la recherche de toute l'information requise mais sur des raccourcis mentaux et des règles empiriques basées sur l'expérience, l'intuition et le bon sens. Les heuristiques simplifient de manière excessive la résolution de problèmes et aboutissent à des approximations et à des solutions sous-optimales¹¹. L'argumentaire est proche de celui de Herbert Simon qui fut l'un des premiers à critiquer les notions de rationalité parfaite et de maximisation de l'utilité espérée auxquelles il opposera les notions de « rationalité limitée » et de « satisficing » (une combinaison de deux mots *satisfy* (satisfaisant) et *suffice* (suffisant)). Selon Simon, le processus de recherche d'une solution à un problème ne se poursuit pas jusqu'à l'atteinte de la solution optimale mais s'arrête dès que l'agent trouve une solution satisfaisante.

Ainsi, la finance comportementale présente les décisions financières d'une perspective humaine en prenant en compte les limites cognitives et la subjectivité des individus. Elle démontre que, contrairement à l'*homo-economicus* qui analyse froidement les informations pour prendre des décisions optimales, les investisseurs éprouvent des émotions (comme la cupidité, la peur, l'anxiété, l'excitation ou la panique) qui influencent leurs croyances (anticipations) et préférences (attitude envers le risque) et les empêchent de prendre des décisions parfaitement rationnelles. Parmi les biais émotionnels les plus documentés, on peut citer le « biais d'excès de confiance » qui conduit les investisseurs à surestimer leurs capacités, leurs connaissances et leurs prévisions ; le « biais de conservatisme » qui représente la tendance des individus à surestimer l'importance des informations qui confirment leurs opinions de départ et à minimiser celles qui les contredisent ; ou encore les comportements mimétiques des investisseurs qui contribuent à la formation des bulles spéculatives sur les marchés.

Dans un livre paru en 2009¹², les deux lauréats du prix Nobel d'économie, Robert Shiller et George Akerlof, avancent que, pour comprendre l'économie et la finance, il faut comprendre la psychologie humaine à la base des comportements et des décisions économiques et financières. Ils insistent sur la nécessité de prendre en compte les « *esprits animaux* » des acteurs, c'est-à-dire les instincts, les sentiments, les émotions et les schémas de pensée qui sous-tendent les mécanismes intellectuels et affectifs et qui soumettent les marchés à des phases d'« exubérance irrationnelle¹³ », c'est-à-dire des phases d'euphorie et de suractivité, puis à des phases de capitulation et de panique. Les auteurs reprennent ainsi l'idée déjà introduite par Keynes dans sa *Théorie générale*¹⁴, selon laquelle, même si l'activité économique répond dans son ensemble à des préoccupations rationnelles, une grande partie de cette activité est dictée par les « esprits animaux » des agents. Ils soulignent que c'est justement en



Les marchés financiers : un jeu de hasard équitable ?

ignorant le rôle du facteur humain dans la modélisation des processus complexes de prise de décision économique et financière que l'orthodoxie financière a failli provoquer la faillite du système financier et la paralysie de l'économie mondiale. Depuis, les dogmes de l'orthodoxie financière (rationalité et efficacité des marchés) sont ébranlés et la finance comportementale apparaît plus que jamais comme le paradigme le plus à même de la remplacer. De manière provocatrice, Thaler (1999)¹⁵ annonce même déjà la fin de la finance comportementale. Dans la mesure où elle deviendrait le paradigme dominant, elle perdrait son caractère controversé. De plus, le terme « finance comportementale » devient redondant puisqu'il n'y aurait plus de finance que « comportementale ».

Ceci étant dit, il convient de préciser qu'il existe des limites à la contestation de la théorie de l'efficacité¹⁶. Certes, elle a eu des répercussions négatives, mais est-elle la seule responsable des mauvaises pratiques sur les marchés ? La réponse est certainement non. De mauvaises pratiques sont nées de la cupidité, du mensonge et de la tromperie des acteurs¹⁷ et pas seulement de leur irrationalité.

Par ailleurs, ces idées ne sont pas nouvelles. On redécouvre aujourd'hui que l'irrationalité des marchés est déjà présente dans les travaux de Keynes écrits au plus fort de la grande dépression qui détruisit la vie de millions de personnes dans le monde et que des auteurs comme Pigou (1921) ou Knight (1926) ont déjà abordé les aspects psychologiques des décisions économiques et financières. Cela n'a pas empêché les crises ultérieures.

« *The market can stay irrational longer than you can stay solvent.* » (Keynes, 1936)

À supposer que la finance comportementale soit LA bonne théorie, suffira-t-elle pour éradiquer les mauvaises pratiques ? Saurons-nous cette fois apprendre de nos erreurs ?

Arriverons-nous à prévoir et prévenir la prochaine grande crise ? Éviterons-nous de nouveaux drames humains à l'avenir ? La finance se souciera-t-elle enfin de ses répercussions sociales ?

La finance pourra-t-elle vraiment s'humaniser ? ■

1. Ross Stephen, A. (2004). *Neoclassical Finance*. Princeton et Oxford. Princeton University Press. Cité par Orléan André, « Efficience informationnelle versus finance comportementale : éléments pour un débat ».
2. Bachelier, L. (1900). « Théorie de la spéculation ». *Annales scientifiques de l'École normale supérieure*, vol. 3, n° 17, p. 21-86
3. Walter, C. (2013). « Le modèle de marche au hasard en finance », *Economica*.
4. Appelée également « vraie valeur » ou « valeur fondamentale », il s'agit de la valeur actualisée des revenus futurs générés par le titre.
5. Fama, E. (1965). « The behavior of stock Market Prices ». *Journal of Business*.
6. Les mouvements à la hausse ou à la baisse du cours d'une action seraient alors similaires au jeu de lancer d'une pièce de monnaie où les chances de tomber sur face ou pile sont de 50/50.
7. Thaler résume ces deux arguments de l'hypothèse de l'efficacité par les deux formulations suivantes : « *the price is right* » et « *no free lunch* ».
8. Dowd, K., Cotter, J., Humphrey, C., Woods, M. (2008). « How Unlucky is 25-Sigma ? ». University College Dublin. Cité par Herlin, P. (2010). *Finance : Le nouveau paradigme*. Eyrolles.
9. Extrait de la déclaration de l'ultralibéral Alan Greenspan (ancien président de la réserve fédérale de 1987 à 2007) devant le congrès au cours d'une audition au sujet de la crise des subprimes.
10. Kahneman, D. et Tversky, A. (1979). « Prospect Theory: An Analysis of Decision under risk ». *Econometrica*, vol. 47, no 2, p. 263-291.
11. Susskind, A. (2005). « La finance comportementale ». *Cahiers financiers*
12. Akerlof, G. A., Shiller, R. J. (2009). « Les esprits animaux : Comment les forces psychologiques mènent la finance et l'économie », *Pearson Education*.
13. Expression utilisée par Alan Greenspan en 1996 et reprise par Shiller, R. (2000). « L'Exubérance irrationnelle ». *Valor*.
14. Keynes, J. M. (1936). « The general theory of employment interest and money ». London: Macmillan.
15. Thaler, R.H. (1999) « The End of Behavioral Finance », *Financial Analysts Journal*, vol. 55, November-December, p. 12-17. Cité par Michel Albouy Et Gérard Charreaux, « La finance comportementale ou l'émergence d'un nouveau paradigme dominant ? », *Revue Française de Gestion*, 2005/4 - n° 157.
16. Albouy, M. (2005). « Peut-on encore croire à l'efficacité des marchés financiers ? ». *Revue Française de Gestion*. Vol. 31, n° 157.
17. Albouy, M. (2012). « La plus belle théorie financière ne peut donner que ce qu'elle a ». *Revue Française de Gestion*, 9-10.

Entretien avec

SASKIA SASSEN

« La mondialisation, l'État et les classes moyennes modestes »

Propos recueillis par
Bachir Znagui, journaliste et consultant,
Cesem-HEM



Saskia Sassen
Sociologue et
économiste, Columbia
University

Aujourd'hui, nous assistons à une multiplication de frontières systémiques et, lorsqu'on les traverse, on se retrouve face à des millions de chômeurs de longue durée que personne ne prend en compte, aux 51 millions de réfugiés dispersés dans le monde, et aux vastes étendues de terre morte et d'eau insalubre qu'on aurait dû marquer sur les cartes...

Tout d'abord, votre dernier ouvrage, *Expulsions*, paru en mai de cette année (2014) étudie la globalisation sous un regard plus sévère comparativement à vos ouvrages antérieurs. Pourquoi cette « radicalisation » dans l'analyse ? Et que signifie, pour vous, ce besoin de « renommer » les phénomènes accompagnant ou agissant dans cette globalisation ?

Je suis allé chercher le global au fond de l'État-nation et je l'ai trouvé dans des composants du pouvoir exécutif du gouvernement, de la Banque centrale, du ministère des Finances...

J'ai toujours eu une interprétation critique de la mondialisation constituée par les grandes entreprises et les marchés financiers. Depuis mon premier livre déjà, *The Mobility of Labor and Capital (La Mobilité du Travail et du Capital, Cambridge University Press, 1988)*, et dans *The Global City (La Ville Mondiale, Princeton University Press, 1991)*, cette attitude était déjà présente. Mais il y a un autre aspect de cette mondialisation, c'est que les faibles se retrouvent dotés d'habiletés du fait de ces infrastructures mondialisées (la mobilité, la communication, l'information, les imaginaires, les expériences d'adhésion...) d'une façon qui dépasse l'exiguïté de leur vie.

Dans *Expulsions*, ce petit livre pouvant être lu par un large public, le cadre reflète ce que j'ai vu émerger dès les années 1980 et que j'ai relevé dans *The Global City*. Maintenant, ce n'est plus une tendance mais plutôt une réalité à part entière, une réalité brutale, où les tendances vers l'inégalité mentionnées aux chapitres 8 et 9 dans *The Global City* se sont pleinement concrétisées. Elles sont brutales.

En outre, le temps s'est écoulé et beaucoup de ces tendances se sont renforcées (la concentration du capital au sommet, le nombre croissant de personnes démunies, les ravages de l'environnement). Elles sont maintenant

beaucoup plus sévères (je crois) qu'il y a trente ans quand cette phase avait commencé. J'avance dans *Expulsions* que nous avons besoin de nouvelles catégories pour comprendre le moment actuel. Dans les années 1990, j'ai soutenu que l'une des nouvelles catégories était la montée des villes mondiales comme des espaces de pouvoirs et d'inégalités croissantes. Aujourd'hui, je dirais que nous voyons une multiplication de frontières systémiques et, lorsqu'on traverse ces frontières, on se retrouve dans une zone extrême, on devient invisible. Citons ces chômeurs de longue durée que personne ne prend en compte, ou ces 51 millions de réfugiés dispersés dans le monde, ou ces vastes étendues de terre morte et d'eau insalubre qu'on aurait dû marquer sur les cartes...

Vous êtes sociologue, que reprochez-vous aux théories et à la science économique dans l'analyse des faits économiques aujourd'hui ? Et quelle sociologie devrions-nous mettre en avant aujourd'hui pour mieux décrire et analyser les interférences qui s'opèrent dans les deux domaines ?

Je ne fais pas vraiment une distinction stricte entre sociologie et économie. Je les vois comme une même variable bien que possédant, à chaque extrémité, deux formes radicalement différentes de la connaissance et des méthodologies de recherche. C'est important parce qu'elles ont besoin l'une de l'autre pour certains types d'analyse et certains types de connaissance. Aujourd'hui, beaucoup de jeunes économistes, les plus admirés aux États-Unis – où prédominait une très forte tradition de la microéconomie –, s'intéressent à la recherche empirique et aux questions qui sont tout à fait sociologiques.

Je pense que je suis une économiste politique (j'ai un doctorat en sociologie et économie) et je m'intéresse particulièrement aux systèmes (en

particulier dans mon livre *Territory*). Je m'intéresse aux formations systémiques – pas forcément les systèmes fermés, mais des formations avec des points de gravité (plutôt que des frontières fermées, comme dans les systèmes cloisonnés).

Vous avez consacré beaucoup de vos travaux sur la mondialisation à des aspects parfois très différents : l'immigration, l'industrie financière, les mégapoles urbaines ou « global cities » et aussi les nouvelles technologies ; quels sont les liens que vous avez recherchés parmi ces phénomènes ?

Deux vecteurs. Le premier : j'ai toujours soutenu l'idée que, pour comprendre un fait, j'ai besoin de son contraire – soit à trouver ou à construire. Aussi, l'étude de la mondialisation ne peut pas être réduite à « l'étude de la mondialisation ». On a besoin de « quelque chose » pour pouvoir faire un test. Le deuxième vecteur consiste à sélectionner des formations complexes qui ne sont pas clairement globales et, s'il est possible de se poser la question de leur globalité, de situer et d'utiliser cette notion de globalité pour comprendre la particularité de la mondialisation.

La recherche sur la mondialisation devient un travail de déchiffrement de ce qui est global – ses caractéristiques, ses géographies, ses racines. L'immigration, les villes, les finances, même les nouvelles technologies deviennent des fenêtres sur la question de la mondialisation. Par exemple, l'immigration et les villes sont des conditions que nous considérons comme étant plus locales que mondiales. Le défi, ici, est de comprendre où se trouve le global. La finance et les nouvelles technologies sont considérées comme étant *de facto* globales, mais elles deviennent, pour moi, des formations qui me permettront de détecter dans quelle mesure elles ont un moment local opportun, et de conclure qu'elles ne sont

pas complètement globales ou aussi mobiles qu'elles sont censées être.

J'ai d'ailleurs écrit un petit livre sur les questions de méthodologie en français. Il s'intitule *La Globalisation. Une Sociologie*, Éditions Gallimard, en 2009.

Dans votre travail se déclinent souvent des assemblages antinomiques, pourriez-vous nous expliquer votre analyse sur la « dénationalisation » aujourd'hui des fonctions des États et comment les cités se mondialisent ?

C'est une bonne illustration de ce que j'ai décrit ci-dessus : je suis allée chercher le global au fond de l'État-nation (en particulier des États libéraux), et je l'ai trouvé dans des composants particuliers : le pouvoir exécutif du gouvernement – dirigé par un président ou un premier ministre –, la Banque centrale, le ministère des Finances, etc. Encore une fois, c'est une façon de déstabiliser la mentalité dichotomique basée sur des relations binaires, simples – soit nationales soit globales. J'ai utilisé le langage de la dénationalisation pour faire valoir que des composants particuliers deviennent dénationalisés ; ils ont un pied fermement planté dans le national, et l'autre dans le global. Regardez Mitterrand, un socialiste, en osant la déréglementation des finances et la privatisation, il a fait *le petit Bang*, ce qui ne le différencie pas trop de Reagan et Thatcher qui ont fait *le Big Bang*.

Les classes moyennes modestes ont bénéficié historiquement le plus du capitalisme libéral jusqu'aux vingt dernières années

Comment les classes moyennes en déclin peuvent-elles faire la révolte, acteurs d'une certaine politique, mais irrémédiablement exclus du pouvoir ?

Ces mouvements sont essentiellement déclenchés par la progéniture des classes moyennes modestes qui devient l'un des acteurs historiques de notre époque : cette catégorie se révolte contre ce qui lui a été pris, et son affrontement majeur est avec l'État, non pas avec les entreprises ou les finances ! Car ce sont les classes moyennes modestes qui ont le plus bénéficié historiquement du capitalisme libéral, jusqu'aux vingt dernières années.

Il s'agit d'un ensemble commun de revendications entre les mouvements de protestation des dernières années. Cela en soi est tout à fait remarquable, compte tenu des différences marquées des situations entre l'Espagne, l'Égypte, la Grèce, les États-Unis, le Chili, la Turquie, le Brésil et d'autres pays qui ont vu leurs peuples manifester dans les rues. Chacun de ces mouvements arrive à protester à travers sa propre histoire et écologie de significations ; chacun sort d'une histoire spécifique, avec des opportunités et des oppressions, avec une conception différente de ce qui fait une bonne société. Mais aujourd'hui, ces diverses histoires convergent sur quelques points clés.

Tout d'abord, il s'agit d'une protestation contre l'État beaucoup plus que contre le « capitalisme » ou les multinationales, comme c'était le cas dans les années 1960. Deuxièmement, c'est surtout le fait des classes moyennes modestes, avec des aspirations modestes. Il ne s'agit pas des classes moyennes aisées qui sont devenues plus riches ni, non plus, des contestations du début des années 1900, ou de luttes qui ont suivi les deux guerres mondiales. Voici peut-être l'aspect le plus révélateur : cette époque globale, avec sa vaste complexité et brutalité sur une échelle probablement sans précédent, a trouvé son acteur historique : les classes moyennes modestes.

Qu'est-ce qui a motivé exactement ces mouvements ? Il y a la forte conviction que l'État a laissé tomber les gens – pas les plus pauvres, ni les riches, ni le top 20% de la classe moyenne aisée : l'État a laissé tomber « le peuple », cette belle image ambiguë du « peuple ». Les pauvres et les riches sont rarement évoqués dans la notion de « peuple ». Ce qui est plutôt évoqué dans notre modernité est la majorité des classes moyennes et des classes ouvrières. Aujourd'hui, ce sont ces classes moyennes modestes ayant eu auparavant un « statut » auprès de l'État, comme principaux bénéficiaires de l'État libéral, l'État-providence, qui se trouvent désormais au cœur de la protestation.

Plusieurs de vos études évoquent une économie informelle des mégapoles. Serait-ce un phénomène intrinsèque et structurant de ces grandes métropoles et, finalement, de l'économie mondiale ? Que représente l'informel aujourd'hui : ne serait-ce pas cette transversalité où le nouveau stade du capital, en rupture avec les valeurs du travail, marque le mariage consommé d'économies antinomiques au départ ?

Je pense que l'informalité est une caractéristique structurelle des transformations sévères. Je vois l'informel dans la façon dont les migrants pauvres vers les villes font une économie, ou dans les faibles revenus des communautés de migrants dans un pays. Mais, je le vois aussi comme un élément clé dans les secteurs financiers supérieurs qui innovent en permanence et le besoin de s'adapter à toutes sortes de situations nouvelles. Et, je le vois même au sein du pouvoir exécutif du gouvernement parce que la loi existante ne l'a pas aidé à intégrer la condition globale, la privatisation, la déréglementation.

L'État a laissé tomber « le peuple », ces classes moyennes modestes qui avaient un « statut » et qui se trouvent désormais au cœur de la protestation

Il est clair que j'utilise le terme informalité dans un sens un peu abstrait, mais c'est ce sens qui va permettre d'interpréter ce mot de manière analytique. Et, nous en avons besoin pour comprendre comment des entités très puissantes, très formelles ont effectivement engendré les transformations massives de ces trente dernières années, dans des sociétés ayant des systèmes juridiques solides.

J'ai abordé ce point dans *The Global City*. Quant à l'informalité dans des systèmes puissants, j'en ai fait mention dans *Territory*.

Vous avez développé dans votre parcours un certain lexique qui vous est propre, reliant espace, pouvoir et économie, pourriez-vous nous expliciter le nouvel impact des géopolitiques urbaines sur la géopolitique et la politique dites nationales ?

Oui, je suppose que j'ai développé un peu mon propre vocabulaire. J'ai grandi avec cinq langues, puis ma famille a déménagé en Italie quand j'avais seize ans ; j'y ai acquis une sixième langue. Cela signifie que je ne maîtrise aucune langue à la perfection, ce qui expliquerait partiellement cette situation. Toutefois, pour mon vocabulaire, il s'agit d'un effort visant à détecter, à déchiffrer, à nommer d'une façon singulière. En effet, dans *Expulsions*, je souligne que

la langue d'inégalité n'est pas suffisante pour cerner ce qui marque la situation actuelle. Nous devons revenir à la base pour comprendre certaines des tendances les plus dramatiques que nous vivons, des tendances qui dépassent nos conceptualisations habituelles. Revenir à la base signifie dé-théoriser pour re-théoriser, surtout vis-à-vis de la question des expulsions (différente de l'exclusion sociale... qui se déroule à l'intérieur d'un système). La question du système interétatique comme cadre de traitement de l'économie, de la justice, de l'environnement est de moins en moins posée.

Il y a quelques années, vous avez publié un ouvrage, *Territory, Authority, Rights : From Medieval to Global, assemblages où vous faites une approche historique de ces trois facteurs (territoire, autorité et droits) comme étant les composantes essentielles de toute organisation humaine complexe. Pourquoi ce passage à l'histoire ? Que voulez-vous démontrer par ce détour ?*

Je pense que c'est mon meilleur livre ! *Territory, Authority, Rights* (TAR) est mon livre sur la mondialisation ; je n'ai, intentionnellement, pas signalé cette dénomination dans son titre principal. Cette approche a été effectuée afin d'étudier la façon spécifique avec laquelle ces trois composantes sont assemblées sous et pour la mondialisation.

La question qui m'intéresse beaucoup actuellement – et je suis en train d'écrire un petit livre à ce sujet – est la nécessité de faire fonctionner la catégorie « territoire » de manière analytique. À bien des égards, cette catégorie a pris un long sommeil analytique : elle a été réduite à un seul sens : le territoire national souverain. Et si elle a un sens unique, elle ne peut pas fonctionner de manière analytique (bien que cela conforte la légitimité de l'État-nation...) ■

LA SCIENCE ÉCONOMIQUE, LA CATÉGORIE DE SEXE ET LE PARADIGME DE CLASSE

Historiquement, les sciences, qu'elles soient dures ou molles, étaient majoritairement conjuguées au masculin. Or, les femmes ont une expérience de vie différente de celle des hommes. Et, cette expérience vécue doit être restituée à la leur d'un savoir « objectif » et dénué de ce sens commun qu'est l'idéologie.

Par Brahim Labari
Enseignant-chercheur en sociologie, Université d'Agadir
Associé au CNRS

Victime du prisme de la rationalité formelle, la science économique partage l'illusion avec les autres sciences sociales de prétendre dégager des lois pour comprendre l'organisation de la société marchande et anticiper par là même ses tendances incidentes et lourdes¹. Science lugubre², science du malheur³ ou encore celle du statique n'ayant guère évolué avec notre changement d'ère⁴, la science économique est assaillie par des assauts l'acculant à intégrer d'autres paradigmes pour se hisser au rang d'une discipline ayant atteint l'âge de la maturité scientifique.

Même si la perspective de la pluridisciplinarité est de nos jours l'horizon le plus consacré, il reste que certains paradigmes émergents sont,



Le travail domestique, apanage des femmes, est invisible.

sinon sciemment négligés, du moins oubliés par la science économique. Il en est ainsi des catégories de sexe et du paradigme de classe.

Le présent papier se veut une modeste contribution quant aux avatars de la science économique eu égard aux questions que lui pose la théorie du genre, pris dans son sens plus large, c'est-à-dire incluant les concepts de race et de classe. Les catégories de sexe doivent être comprises dans le sens des rapports sociaux développés entre les hommes et les femmes dans un contexte social donné et à partir de positions/rôles qu'occupe et que joue chacun des deux sexes. Le paradigme de classe, d'inspiration marxiste, considère que la société est le résultat des rapports marchands entre une classe détenant les moyens de production et une autre ne disposant que de sa force de travail. C'est la fameuse loi de bipolarisation qui est, selon K. Marx, le moteur de l'Histoire et la clé de la transformation sociale.

Autant l'affirmer d'emblée : les sciences, qu'elles soient dures ou molles, étaient historiquement majoritairement conjuguées au masculin, vouant aux gémonies l'apport des femmes au savoir et à sa reproduction. Certains féministes n'ont jamais manqué de rappeler que l'histoire des sciences a sous-traité/maltraité les femmes. À ce propos, Evelyn Fox Keller, physicienne et professeur de l'histoire des sciences, écrit : « *Ma vision de la science — et des possibilités d'un triage, au moins partiel du cognitif et de l'idéologique — est plus optimiste. Et, en conséquence, le but de ces essais est plus exigeant : ils revendiquent, de l'intérieur de la science, une science en tant que projet humain plutôt que masculin et le renoncement à la division entre les dimensions émotionnelle et intellectuelle du travail scientifique* »⁵.

À l'instar de l'histoire des sciences, la science économique a également péché par « patriarcat effréné ». Que ce soit l'économie classique ou néoclassique, l'aveuglement vis-à-vis des catégories de sexe est, en effet, demeuré manifeste. D'aucuns y voient la marque de la

domination masculine sous le vernis de l'impératif du progrès scientifique utile à l'Humanité toute entière. Le fameux credo des économistes « libéraux », selon lequel la richesse des nations est tributaire de la pauvreté des peuples, est prémonitoire surtout qu'on a la hardiesse de suppléer « la pauvreté des peuples » par « la précarisation de la condition des femmes »⁶. Il faut en convenir : la femme est l'oubliée de la croissance et du développement nonobstant ses efforts déployés dans ces réalisations. Le contexte dans lequel les femmes produisent en majorité est, dans la plupart des cas, un milieu précaire, reconnaissable de surcroît à son invisibilité pour une science économique avide de chiffres et de modélisations.

Les femmes du Sud, créatures opprimées en nombre, sont paradoxalement les acteurs assidues du « développement durable » : les paysannes cultivent et entretiennent les champs pour nourrir leur progéniture, les infirmières prodiguent les soins à des populations livrées à elles-mêmes dans des contextes où les infrastructures hospitalières font cruellement défaut. En retour, ces femmes sont bel et bien les premières à être touchées par le harcèlement au travail, l'opacité à accéder à un certain nombre de postes de décision, le fameux « plafond de verre ».

Au lieu de récolter les fruits de leur participation assidue à la croissance, elles subissent des discriminations multiformes, y compris d'accès à l'emploi.

Par ailleurs, l'économie domestique est passée aux oubliettes des statistiques économiques, ce qui rend le travail domestique, apanage des femmes, invisible. C'est ce que K. Marx, fin critique de l'économie politique, a eu l'intuition sociologique de relever comme le montre le texte placé en exergue. La production des richesses ne comptabilise ni le temps consacré, ni l'effort consenti dans le domaine domestique. On parle plutôt de reproduction des rapports sociaux de sexe attribuant à l'homme riche le monopole de « disposer » de la femme pauvre et tout est ainsi fait pour que la

socialisation sexuée tend à reproduire cet état de fait. Plus près de nous, Fatima Mernissi arguait, il y a quelques décennies, que « *nos femmes invisibles rapportent des milliards* »⁷.

Dura lex, sed lex (Dure est la loi, mais c'est la loi) : la loi du marché est présentée comme étant dure pour tous (concurrence, culte de la performance et rationalité instrumentale structurent la pensée économique conventionnelle), mais elle l'est sûrement pour les plus démunis. De quoi donc le marché est-il la loi ? C'est là où la sociologie marxiste entre en scène pour « dénaturiser » le marché qui est chez les économistes classiques et néoclassiques si grand et si magistral qu'il se suffit à lui-même. La sociologie marxiste, même si Marx lui-même ne s'est jamais défini comme sociologue, a tenté d'introduire avec succès les concepts de « conflit social » et d'« aliénation » au cœur de l'épistémologie sociologique. Mais c'est à partir de la science économique que cette tentative réussie a pris corps. Pour Marx, et plus tard pour ses disciples, toutes chapelles confondues, c'est le lien marchand (la détention des moyens de production par la classe bourgeoise et l'exploitation du plus grand nombre), qui a généré et la lutte des classes et l'aliénation des prolétaires. Que l'on se souvienne de la sociologie du travail en France que l'on a qualifié judicieusement d'« ouvriériste » ; que l'on re-convoque la sociologie du dévoilement chère à P. Bourdieu ; il y a lieu de noter que la société, telle qu'elle se donne, à l'observation est biaisée par cette idéologie marchande qui défend l'ordre établi, l'ordre bourgeois. Tout le mérite de la sociologie critique a été de déconstruire cette croyance que le marché est neutre et que le capitalisme est la destinée manifeste de l'Humanité. N'a-t-on pas prophétisé avec fracas la fin de l'Histoire, la fin des idéologies. Depuis, l'Histoire nous livre périodiquement ce que ni les économistes, ni les politistes n'avaient prévu. Dans une autre veine, H. Defalvard⁸ pointe les avatars de la conception libéraliste, donc universaliste et naturaliste de Sa Majesté le marché, autorégulateur des rapports marchands



L'histoire des sciences sociales est scellée sans égard pour les femmes.

dans une société donnée, voire dans toute société, car l'économie libérale semble déployer son emprise sur la totalité des dimensions qui forment le lien social. Pourtant, cette conception d'un marché autorégulateur adulée par les économistes libéraux n'est qu'une vue de l'esprit, d'autant que la nouvelle donne générée par le processus de mondialisation incite plutôt à défendre la position inverse : migration en réseaux, fin de l'histoire, triomphe du capitalisme... Toutes ces occurrences renvoient au marché, désormais mondialisé, l'image d'un monstre injuste et inégalitaire. L'essayiste Viviane Forrester⁹, dans son livre qui restera parmi les best-sellers de la fin du siècle dernier, avait tiré la sonnette d'alarme dans des termes empreints d'empathie sur les méfaits du marché dérégulé sur des populations de plus en plus nombreuses et de moins en moins protégées.

Se situant plus sur le terrain de l'argumentation, Denis collin¹⁰ déconstruit méthodiquement la croyance en un marché triomphant dans le sillage de la mondialisation. L'auteur, un marxiste de bon aloi, invite à penser la mondialisation comme une idéologie au service de la finance qui sacrifie le travail au Capital. La mondialisation, d'abord celle du capital et accessoirement du travail,

n'épuise pas la question des États nationaux qui sont encore et toujours des États bourgeois. Elle laisserait donc le politique impuissant étant donné que la mondialisation est présentée comme le destin des individus et des nations et non comme résultant de leur choix. Le centre diffuse sa domination sur la périphérie en laissant se développer les corollaires néfastes de la mondialisation (marchés financiers « dérégulés » méprisant les Hommes) dont il faut faire l'inventaire pour ensuite proposer une alternative conséquente. Cette dernière passe par un effort théorique sans complaisance destiné à repenser le monde au-delà des idéologies à la mode. Il s'agit aussi de réguler la mondialisation libérale car le libre-échange ne serait qu'un « *protectionnisme pour les puissants* », selon les mots de la féministe indienne Vandana Shiva.

L'Histoire est écrite par les vainqueurs, dit-on. L'histoire des sciences sociales est scellée sans égard pour les femmes. Le discours économique dominant a propagé des croyances et des mythes : le marché s'autorégule tout seul, la mondialisation économique est bénéfique aux peuples, les inégalités sont de l'ordre du naturel et du normal. L'épistémologie du genre participe de la déconstruction de ces croyances et mythes au moyen

d'une armada de concepts tels que le sexe, la race, la classe ou la division du travail. Autant de catégories heuristiques pour rendre compte rigoureusement de la complexité du réel¹¹. Désormais, les sciences sociales doivent se rendre compte de la fin des certitudes et de l'étude, la leur, de la complexité.

Les femmes ont une expérience de vie différente de celle des hommes. Et cette expérience vécue doit être restituée à la lueur d'un savoir « objectif » et dénué de ce sens commun qu'est l'idéologie. En intégrant cette grande conquête féministe dans l'épistémologie des sciences sociales, nous avons sans doute quelque peu réparé l'affront de rendre aux femmes ce qui leur est dû. De même qu'aux démunis ■

1. Edmond Malinvaud. (1996). « Pourquoi les économistes ne font plus de découvertes ». *Revue d'économie politique*, n° 106 : « Nous, économistes, pouvons apparaître plus intéressants comme objets d'étude dans la sociologie de la science que comme sujets contribuant au progrès de la connaissance scientifique. Réfléchissons à cette inversion possible de notre place et sachons en tirer les enseignements ».
2. On attribue ce qualificatif à William Petty, mais de façon plus métaphorique : « *Les romanciers, les dramaturges et les poètes enchantent, les astronomes et les physiciens donnent le vertige, les historiens et les biologistes captivent, les philosophes et les mathématiciens stimulent, mais les économistes et les gestionnaires attristent et ennuient* ». Gilbert Lecoq. (juin 1998). « Le sourire en gestion ». *Annales des mines*.
3. Malek Bennabi. (1954). *Vocation de l'islam*. Seuil, Paris.
4. Jacques Robin. (1989). *Changer d'ère*. Seuil, Paris.
5. Wallerstein, I. (1998). « L'héritage de la sociologie. La promesse d'une science sociale ». *Cahiers de recherche sociologique*, n° 31, pp. 9 à 52. Montréal.
6. Toutes les statistiques convergent à faire état de la féminisation de la précarité, du sous-emploi, du chômage et de la migration. Voir à ce sujet Paugam, S. (2000). *Le salarier de la précarité*. PUF, Paris.
7. *Revue Lamalif*, n° 103, 1979.
8. Defalvard, H. (1995). *Essai sur le marché*. Syros, Paris.
9. Forrester, V. (1996). *L'horreur économique*. Fayard, Paris.
10. Collin, D. (1998). *La fin du travail et mondialisation. Idéologie et réalité sociale*. L'Harmattan, Paris.
11. Pour une mise en perspective de cette orientation de recherche, voir Falquet, J., Hirata, H., Kergoat, D., Labari, B., Le Feuvre, N., et Sow, F. (dir.). (2010). *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Presses de Sciences Po, Paris.

L'ÉCONOMIE DU PRINTEMPS ARABE

L'État arabe a conservé l'ordre social grâce à une combinaison de répression et de redistribution. Cette stratégie aurait pu suivre son cours si les forces libérées par la démographie et la technologie n'avaient pas augmenté le coût à la fois de la répression et de la redistribution. Les événements récents montrent que le modèle de développement dominant a fait son temps.

Par Adeel Malik

Économiste, Oxford University

Traduit et adapté par Nabil El Mabrouki
Chercheur associé au Cesem-HEM

Les révolutions arabes ont un fondement économique clair : la recherche d'une justice sociale et économique. Elles ont été alimentées par la pauvreté, le chômage et le manque d'opportunités économiques.

En effet, depuis longtemps, le Moyen-Orient est pris au piège dans un cycle de développement vicieux. La dépendance excessive de la région aux ressources naturelles empêche l'émergence d'un secteur privé fort, qui, à son tour, empêche l'émergence d'un fort consensus pour la diversification économique. Le dilemme politique du Moyen-Orient ne peut donc pas être correctement compris sans ses fondements économiques.

La crise actuelle dans la région est alimentée par deux courants sous-jacents :



L'État arabe a conservé l'ordre social grâce à une combinaison de répression et de redistribution.

- L'existence d'une tension inhérente entre les structures démographiques et économiques de la région. Le Moyen-Orient subit une transition démographique sans précédent, alors que sa structure économique reste rigide, incapable de créer des emplois productifs pour les nouveaux entrants sur le marché du travail.
- La remise en cause de la viabilité du modèle de développement actuel, basé sur « L'État-Léviathan¹ », le pétrole et les aides exceptionnelles.

Une structure rigide

Au Moyen-Orient, il existe un fort décalage entre la démographie et la structure économique. Le Printemps arabe a pu mettre davantage en évidence les implications profondes de la jeunesse de la région dans l'enclenchement de la crise. La jeunesse constitue en effet une proportion écrasante de la population de la région. Dans de nombreux pays, plus de trois-quarts se composent de jeunes de moins de trente ans. Une « *génération en attente* » qui est mal intégrée économiquement et socialement.

Bien que les pays arabes aient échoué sur plusieurs fronts, ils ont néanmoins réussi à élargir l'accès à l'éducation, quoique demeurent plusieurs questions en suspens sur la qualité de l'enseignement dispensé. En effet, de nombreux pays arabes, en particulier ceux d'Afrique du Nord, ont fait des progrès impressionnants quant à l'éducation de leurs jeunes, dispensée aussi bien aux garçons qu'aux filles. Parmi les dix premiers pays qui ont fait des progrès considérables dans le développement humain au cours des quarante dernières années, cinq étaient du monde arabe.

Le problème clé reste toutefois l'employabilité des jeunes. Le Moyen-Orient est aujourd'hui l'une des régions où les taux de chômage des jeunes sont les plus élevés. Beaucoup de ces jeunes ne sont pas seulement chômeurs, mais sont également *inaptes à travailler*. Il s'agit là clairement d'un défaut à la fois

du système de l'enseignement public et de la structure économique des pays. Les établissements d'enseignement produisent des diplômés dont les compétences et les préférences d'emplois sont plus alignées sur le secteur public. Il en résulte une division perverse du travail entre les secteurs public et privé. Si le secteur public génère des emplois bien rémunérés pour les ressortissants, notamment dans les pays du Golfe, riches en pétrole, le secteur privé repose essentiellement sur les travailleurs expatriés qui sont plus disposés à faire partie d'un marché du travail concurrentiel. Cette segmentation des marchés du travail a des implications profondes. Elle ne permet ni aux citoyens ni à l'État de développer de véritables enjeux de développement du secteur privé.

En effet, les économies du Moyen-Orient sont un artefact d'une structure économique car fortement tributaire de ressources externes et dominée par le secteur public. À quelques exceptions près, le secteur privé est généralement faible et dépend de la protection de l'État. Avec le secteur public comme principal moteur de la création d'emplois, la région souffre d'une stratégie de l'emploi précaire.

De plus, les affaires se font plus par « connexion » que par concurrence. Cela conduit à l'injustice économique pour les jeunes qui ne voient aucun espoir en la mobilité économique et sociale. La création d'emploi et la justice sociale répondent à un modèle de développement poursuivi par les gouvernements de la région, à savoir une économie dirigée.

Aussi, faire face à ces tendances démographiques est un défi, mais c'est surtout une opportunité puisque les taux de croissance de la population mondiale sont en baisse. Le Moyen-Orient n'est pas la seule région au monde à être témoin de ces changements démographiques ; d'autres économies émergentes ont exploité avec succès l'accroissement de la jeunesse pour le développement.

La faillite d'un modèle

L'État, dans la plupart des économies des pays arabes, est l'acteur économique le plus important, éclipsant ainsi tous les secteurs productifs indépendants. Lorsqu'il s'agit de « l'essentiel de la vie », comme la nourriture, l'emploi, le logement et les services publics, l'État est le fournisseur en premier et dernier ressort. Le fonctionnement de ce système repose principalement sur une forte dose de subventions, de contrôles économiques et une panoplie d'autres pratiques anticoncurrentielles. Si le système bureaucratique centralisé a bien fonctionné pour une élite dirigeante et une clientèle étroite, qui se développent grâce aux faveurs et soutiens de l'État, il n'a pas réussi à assurer la prospérité et la justice sociale pour le citoyen ordinaire. Les intérêts de la coalition gouvernementale se sont avérés plus durables que la force de l'idéologie. Ni le socialisme des années 1960 et 1970, ni la réforme économique néolibérale de 1990 n'a été en mesure de démanteler ce système de contrôle centralisé, de discrétion et de privilège.

En 2008, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont reçu le plus d'aide au développement à l'étranger par habitant (73 \$ comparativement à 49 \$ en Afrique sub-saharienne)

Ce paradigme de développement centré sur l'État repose essentiellement sur le flux ininterrompu de ressources externes. En fait, un grand nombre de pathologies de la région – que ce soit la faiblesse du secteur privé, les marchés du travail segmentés ou le commerce régional limité – est finalement ancré

dans une structure économique qui s'appuie massivement sur des financements externes, qu'ils soient issus de l'exportation de carburant, de l'aide étrangère ou de l'envoi de fonds. Le recours à ces sources de revenus est vraiment le « péché originel » pour les économies arabes. Plus de 80% des exportations totales de marchandises dans de nombreux pays arabes se composent du pétrole et du gaz. La dépendance aux hydrocarbures est si répandue que même les économies qui sont, par ailleurs considérées comme relativement pauvres en ressources, comme la Syrie et le Yémen, sont dominées par l'exportation du pétrole. À titre d'exemple, jusqu'en 2005, environ 67% des exportations totales en Syrie se composaient de carburants. Au Yémen, les exportations de combustibles représentent 70% du total des exportations.

Là où le pétrole est rare, l'aide étrangère prend le relais. Ces aides ont souvent étouffé les incitations économiques et politiques, poussant les économies vers la misère du patronat. L'Égypte et la Jordanie, en raison de leur emplacement stratégique, ont reçu des fonds importants grâce à l'aide étrangère. En Égypte, les deux tiers des recettes en devises proviennent du pétrole, de l'aide et des revenus du Canal Suez. Le rôle du pétrole domine le discours sur et au Moyen-Orient, mais l'influence de l'aide est minimisée. Cela pourrait surprendre : en tant que régions, en 2008, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont reçu le plus d'aide au développement par habitant (73 \$ comparativement à 49 \$ en Afrique sub-saharienne). La manne des ressources de pétrole et de l'aide ont donné lieu à une économie politique défavorable, soutenue par un pacte social qui négocie la distribution de l'aide sociale pour la sécurité du régime. Ces fonds externes ont élargi le secteur public, le renforcement de sa capacité à distribuer des subventions et à financer l'essentiel de la vie des citoyens.

Traditionnellement, l'État arabe a conservé l'ordre social grâce à une combinaison de répression et de

redistribution. Cette stratégie aurait pu suivre son cours si les forces libérées par la démographie et la technologie n'avaient pas augmenté le coût à la fois de la répression et de la redistribution.

Avec la prolifération des médias sociaux, les méthodes traditionnelles de répression sont devenues moins efficaces. Pendant des décennies, l'État arabe, indépendamment du fait qu'il soit une monarchie ou une république, a utilisé ses services de sécurité pour étouffer toute action collective à l'encontre du système. Mais, les médias sociaux ont généré de nouveaux espaces de contestation, espaces virtuels qui échappent habilement au long bras de l'État.

Le coût de la redistribution a parallèlement augmenté de manière significative, notamment à la suite, d'une part, du changement de la structure démographique et, d'autre part, de l'augmentation des prix des aliments. La forte hausse des prix des denrées alimentaires a accru à son tour le coût social, et ce, même dans les pays riches en ressources naturelles. Les gouvernements arabes allouent désormais une grande part de leur budget à la subvention de produits alimentaires. Une politique qui risque de devenir défailante compte tenu des dernières prévisions en hausse des produits alimentaires. Avec l'évolution démographique de la région, l'association chômage et nouveaux médias produit un mélange combustible.

Un devenir en suspens

L'imprévisibilité relative des revenus du pétrole, malgré la poussée actuelle des marchés, constitue un risque structurel dans les économies arabes. En effet, les finances publiques dépendent fortement des vicissitudes des marchés pétroliers. En fait, par rapport aux pays ayant des niveaux de développement et des ressources semblables, les pays exportateurs du pétrole du Moyen-Orient sont plus vulnérables aux crises extérieures. Et, au vu de fonds accordés

et des liens d'investissement qui unissent les économies régionales, cette vulnérabilité peut rapidement contaminer les voisins moins fortunés. Ainsi, les pays avec des ressources naturelles limitées et des populations jeunes tributaires du gouvernement sont particulièrement tendus.

Les événements récents dans la région montrent que le modèle de développement dominant a fait son temps. Ce modèle basé sur un État-Léviathan et financé par l'aide extérieure est en passe de devenir un handicap. La région a besoin d'un nouveau paradigme économique et social qui repose sur un secteur privé compétitif, entrepreneurial et inclusif. Il est vrai que le secteur privé de la région a connu récemment une croissance impressionnante. Mais une question reste tout de même en suspens, le secteur privé est-il véritablement *privé* ?

L'investissement public reste le principal moteur de l'activité économique privée, en particulier lorsque les prix du pétrole sont élevés. Le secteur privé est généralement une image miroir de l'État : inefficace, contrôlé par des familles de l'élite liées au pouvoir. Ses bénéfices dépendent moins des capacités entrepreneuriales que du relationnel. Exploiter les nouvelles possibilités économiques devient donc un jeu d'initiés. À quelques exceptions près, les grandes fortunes d'affaires de la région sont le fait de privilèges et de favoritisme. Que l'on se souvienne, durant le Printemps arabe, de la famille Trabelsi de Tunisie, de Ahmed Ezz d'Égypte ou de Rami Makhlouf de Syrie. Ce capitalisme de copinage entrave les aspirants potentiels et restreint la mobilité économique. Il s'agit là d'un thème récurrent dans le monde arabe qui devient une préoccupation de ralliement pour ceux qui sont systématiquement exclus du système ■

1. Le Léviathan est un monstre marin mythologique dévoreur, symbolisant le pouvoir et le mal. Selon Thomas Hobbes (philosophe du XVI^e siècle), à l'origine de la notion d'*État-Léviathan*, le lien entre l'État (le Léviathan) et les citoyens est indissoluble. L'État est totalitaire.

LE MOMENT CRIMINEL EN ÉCONOMIE

Les acteurs criminels dont on « officialise » l'existence en Europe, sont le signe d'une transformation dont peu d'économistes jusqu'à présent ont parlé. Ils combinent deux formes et modes d'action, sinon totalement inédits, du moins très éloignés des formes traditionnelles de criminalité économique. Une criminalité néolibérale en somme.

Par Michel Peraldi
Anthropologue, EHESS, Paris

L'information est passée plutôt discrètement dans le courant de l'été, malgré son énormité : l'Italie et dans son sillage d'autres pays européens (dont la Grèce et l'Espagne) se proposent d'intégrer au calcul de leur PIB la part d'ombre que représentent des activités économiques dites informelles ou même criminelles.



Le développement de ces économies criminelles est une pièce de la « révolution néolibérale ».

Qui n'est pas au fait des stratégies internes aux dispositifs européens ne comprendra sans doute pas l'intérêt de la chose, car au fond, quel intérêt peut bien avoir un État local de se faire passer pour plus riche ? La réponse est évidente : elle a pour nom « déficit public »... Lorsque la norme européenne fait de la part des dépenses publiques un critère politique d'évaluation, quelques points gagnés au PIB sont quelques milliards possibles de dépenses publiques supplémentaires... Mais là n'est pas l'intérêt de l'information, d'ailleurs pas si étrange, le fait est assez régulier dans l'histoire des comptabilités nationales que ces jeux d'apparition-disparition des économies *sporche* (sales), comme on dit en italien. Il faut préciser au demeurant que l'inscription d'une estimation « à la louche » de ces revenus illicites ne vaut pas autorisation et blanc-seing moral – les polices continuent leur traque aux mafieux – et ne vaut pas non plus connaissance précise. Les estimations des économistes sur le trafic de drogue par exemple, généralement basées sur des extrapolations des chiffres de saisies, sont rien moins que fabuleuses, au sens strict du terme : qui raconte des fables... Rappelons, pour dimensionner grossièrement la chose que, en 2005, la valeur du marché mondial des drogues illicites était estimée à 13 milliards de dollars à la production (ce que leur culture rapportait donc aux producteurs) et à 322 milliards de dollars à la revente, en signalant, pour les connaisseurs, que le cannabis, première drogue consommée dans le monde, rapporterait à lui seul 114 milliards de dollars (UNODC, 2013). Pour mémoire, rappelons aux lecteurs avisés que le PIB du Maroc était en 2010 de 103 milliards de dollars...

De quoi tout ceci est-il le préambule ?

Depuis quelques années, la pensée économique est en ébullition et se cherche une révolution épistémologique du côté du réel. En résumé, disons que les chercheurs aujourd'hui préfèrent la description de la complexité à la simplification spéculative, rajoutent

l'observable au mesurable, y compris en butinant sur les territoires des sciences sociales, tendent à rendre toute réalité économique vue d'un point de vue régional, historique ou sectoriel, à une typologie d'acteurs, de modes d'agir et de formes d'action. Pour le dire d'une formule, la nouvelle pensée économique privilégie les « mondes de production » plus que le mode de production (Piketty, 2013).

En 2005, la valeur du marché mondial des drogues illicites était estimée à 13 milliards de dollars à la production et à 322 milliards de dollars à la revente

Voilà en résumé une « révolution épistémologique » dont je partage les prémises. Mais que viennent faire là-dedans les « économies criminelles » et leur inscription au PIB de certains pays européens ? C'est d'abord pour éviter de tomber dans la logique un peu mièvre qui ferait de cette « posture » en économie, le simple énoncé de typologie d'acteurs et d'actions économiques, hors du temps et du mouvement même de l'économie, et surtout hors d'une question qui fait le centre de l'économie politique sur le contrôle et la régulation de l'impact des acteurs économiques sur la société.

De ce point de vue, les acteurs criminels dont on « officialise » l'existence en Europe, sont le signe d'une transformation dont peu d'économistes jusqu'à présent ont parlé.

En effet, ces économies criminelles dont il s'agit d'entériner l'existence (au moins pour en tirer de dérisoires bénéfices institutionnels) ne sont pas ou plus les « bonnes vieilles mafias » ou ces acteurs criminels, certes dangereux,

mais connus des services de police (selon l'expression consacrée) et relativement « cadrés ». En fait, c'est l'hypothèse que je voudrais avancer ici : ces acteurs criminels combinent deux formes et modes d'action, sinon totalement inédits, du moins très éloignés des formes traditionnelles de criminalité économique. Une criminalité néolibérale en somme.

D'abord, on assiste à une multiplication de formes de prélèvement ou de prédation sur les activités économiques, formelles et informelles. Il faut entendre par prédation deux formes nouvelles de fabrication des rentes ou des prélèvements ; d'une part, l'affaiblissement de l'État rend possible la multiplication des prédateurs, des plus connus qui sont les acteurs politiques aux plus criminels qui sont les groupes et milices armées. Le Nigeria, l'Irak affaibli en donnent des exemples quotidiens (Bayart, Ellis, Hibou, 1997).

Ensuite, les États eux-mêmes ou plus exactement les acteurs et groupes qui, en leur nom, collectent les prélèvements, fiscaux ou autres, le font de moins en moins dans une logique de redistribution, fût-elle clientéliste, mais dans une logique d'accaparement et d'enrichissement personnel ou clanique. Sous le terme aujourd'hui trop englobant de « corruption », on occulte le fait qu'une pluralité de modes de prélèvement se cache sous ce terme générique, et que les simples bakchichs des fonctionnaires ordinaires n'ont plus rien à voir avec les razzias qu'opèrent des acteurs publics en position de négocier la légitimité des actes administratifs ou de prélever des financements. Le régime de pouvoir capillaire instauré par Ben Ali en Tunisie en a largement donné un exemple abouti.

Le terme de « rente » ne désigne aujourd'hui que très mal ces prélèvements effectués soit directement sur les stocks de l'État, soit sur les collectes légales que l'État assure et dont une partie sont détournés. Ils relèvent soit d'une véritable logique d'enrichissement personnel, soit de capitalisation d'entreprises politiques parallèles.



On assiste à une multiplication de formes de prélèvement ou de prédation sur les activités économiques, formelles et informelles.

Même si le sens commun pense que cela a été de tous temps, il est au contraire très contemporain de constater que l'accès à une fonction politique est aujourd'hui un très sûr moyen, non pas seulement d'aisance ou de confort et d'influence, mais d'enrichissement, et c'est même une singularité des pays « émergents » que d'avoir vu se constituer une classe de parvenus formée de fonctionnaires enrichis, lorsqu'ils ont occupé des postes tactiques, dans les douanes, la police, l'armée.

C'est même une singularité des pays « émergents » que d'avoir vu se constituer une classe de parvenus formée de fonctionnaires enrichis, lorsqu'ils ont occupé des postes tactiques, dans les douanes, la police, l'armée

La seconde forme de criminalisation de l'économie tient à la présence désormais presque universelle d'entreprises criminelles qui atteignent la taille de firmes, par des bénéfices démesurés sur des produits en croissance exponentielle. Le nouveau siècle a vu ainsi se développer, outre les organisations italiennes, mafia, camorra, n'dranghetta, des groupes criminels dont la puissance économique est désormais sans commune mesure avec une quelconque entreprise criminelle connue dans le passé. On sait, bien sûr, que certains cartels sud-américains sont désormais des puissances qui rivalisent avec l'État de leur propre pays, mais on sait moins que cette puissance économique colonise les économies dites « formelles » dans un rapport que, là encore, le terme un peu fade de « blanchiment » ne décrit en rien. À quoi il faut ajouter que les petites affaires sur tel ou tel produit, surtout le cannabis, le plus consommé et le plus banal des produits psychotropes, sont devenues un moyen très commun de capitaliser le démarrage d'une affaire, d'un commerce, un achat immobilier. Derrière la façade exhibée par la presse française des caïds de banlieue se cachent des acteurs économiques plus discrets et avisés qui savent « monter un coup de shit » puis investir leurs bénéfices dans une banale opération commerciale.

On entend par économies criminelles des activités qui, d'une part, produisent, commercialisent et capitalisent des produits interdits et d'autre part incorporent la violence physique comme compétence et recours managérial. Précisons que cette violence incorporée peut ne pas avoir à se manifester, la menace suffit, elle n'en est pas moins réelle et concrète. La frontière sociale et morale qui sépare le « criminel » de l'informel est là, dans ce recours, réel ou différé à la violence concrète. Or, c'est bien ce recours à la violence qui caractérise aussi bien les formes nouvelles de rente criminelle que la production et commercialisation des produits interdits, l'État criminalisé comme les nouvelles organisations mafieuses, et c'est cette commune mesure qui en fait alors non pas un épiphénomène, non pas un parasite, mais l'un des moments clefs de la transformation des économies modernes sous le label néolibéral.

Il faut entendre que le développement de ces économies criminelles est une pièce de la « révolution néolibérale », au même titre que la dérégulation des cadres de l'État social, le développement de l'entreprise de soi comme *ethos* (Dardot et Laval, 2010), et que l'analyse de ses formes locales et modes de développement est un enjeu majeur de l'analyse économique, mais aussi une bonne raison de rompre empiriquement avec une économie spéculative, car rien de ce moment criminel ne peut être analysé qui ne soit d'abord observé ■

Références

Je me permets de citer *in extenso* le texte de Thomas Piketty (2013) auquel je fais référence ci-dessus : « Trop d'énergie a été dépensée, et l'est toujours, dans de pures spéculations théoriques, sans que les faits économiques que l'on cherche à résoudre aient été clairement définis. On assiste aujourd'hui à un enthousiasme considérable, parmi les chercheurs en économie, pour les méthodes empiriques à base d'expérimentation contrôlées ». Piketty T. (2013). *Le capital au XXI^e siècle*. Seuil, Paris.

Bayart JF, Ellis S, Hibou B. (1997). *La criminalisation de l'État en Afrique*. Bruxelles : Ed. Complexe.

UNODC (ONU contre les drogues et le crime), 2013.

Dardot P, Laval C. (2010). *La nouvelle raison du monde, essai sur la société néolibérale*. La Découverte, Paris.

Table ronde

DE BREFS
ENSEIGNEMENTS...

Sonder le terrain de quelques chercheurs économistes marocains sur les pistes alternatives à emprunter en économie, tel est l'exercice auquel nous avons convié Mouna Cherkaoui, Rajae Mejjati et Azeddine Akesbi. Chacun a mis l'accent sur les nouvelles approches requises à propos des questions identifiées comme déterminantes, comme l'inégalité, l'économie informelle, les classes moyennes et la pluridisciplinarité. Ci-dessous un abrégé des principales idées dégagées.

Table ronde modérée par Driss Ksikes, directeur, Cesem-HEM et Bachir Znagui, journaliste et consultant, Cesem-HEM avec Mouna Cherkaoui, Azeddine Akesbi et Rajaa Mejjati Alami

À PROPOS DES INÉGALITÉS ...



Mouna Cherkaoui
Économiste, spécialiste du commerce international et de la finance

Un travail important s'est fait au Maroc sur la question des inégalités par des économistes marocains. Je souhaite les citer à l'occasion de ce dossier car ils méritent d'être valorisés au moins autant que certains autres travaux de recherche de qualité faits à l'échelle internationale.

Certes, les travaux de Piketty sont importants

sur le plan international mais ils ont donné lieu à de nouvelles initiatives, avec des contributions intéressantes qui ont été présentées cet été aux États-Unis, avec des recherches à travers l'approche d'une croissance inclusive qui ont déjà généré de nouvelles idées pour réduire les inégalités, surtout à travers l'accès à la formation et l'emploi.



Rajae Alami Mejjati

Socio-économiste auteur du livre *Secteur informel au Maroc* (Éditions Les Presses Économiques du Maroc, 2014)

Il est vrai que la question des inégalités est incontournable pour le Maroc, mais elle n'est pas nouvelle au niveau de la pensée économique en général, c'est son contenu qui l'est dans un contexte de mondialisation et de pauvreté. Depuis longtemps, on a eu deux approches qui se confrontent en économie, l'une considère que les inégalités sont porteuses de croissance et de développement, l'autre (celle de Keynes et d'autres) qui dit que le creusement des inégalités peut s'opposer à la croissance, et que réduire les inégalités favoriserait la croissance et le développement. La première approche est aujourd'hui déconsidérée, la deuxième se trouve creusée par les travaux sur la pauvreté et liens entre inégalités, pauvreté et croissance. Telle est la tendance en économie. La question

revient aujourd'hui à la mise en valeur d'instruments et de mécanismes pour réduire les inégalités et lutter contre la pauvreté afin de favoriser la croissance. Parmi ces mécanismes, certains proposent notamment l'accroissement de la consommation.

De nos jours, bien que les instruments de l'analyse économique soient suffisants pour analyser la sphère marchande, ils rencontrent des limites importantes et deviennent insuffisants pour approcher les formes d'organisation que l'on qualifie de secteur informel. Seuls, ils n'arrivent pas à expliquer la réalité de cette économie. Le concept de pluralité des normes est, à mon avis, important parce qu'il y a dans ce secteur un entrecroisement de plusieurs logiques : logique de marché, logique d'État, logique d'acteurs aussi...



Azeddine Akesbi
Économiste, spécialiste d'éducation et d'emploi

Je pense à des choses qui vont, indépendamment de la science économique, nous impacter sur les plans économique, social et politique, avec des effets spécifiques sur le Maroc. Prenons, par exemple, la question de l'économie de partage ; cela se fait déjà, au niveau de la connaissance, à une échelle immense, avec des effets sur les moyens de développement du capital humain, sur l'emploi... Or, du fait qu'au niveau de notre société, les données sur le système éducatif

sont affolantes, les chances du pays défavorables, les inégalités très fortes, et l'éducation de base défailante, il serait illusoire de parler de partage, là où les chances d'en saisir la portée sont faibles. Le plus gros défi qui nous guette est le risque d'échouer dans les enjeux du savoir, de la connaissance, des compétences, des positionnements et des réseaux sociaux... où certains, malgré leurs passifs, pourraient aujourd'hui mieux relever ces défis.

À propos des classes moyennes...

Azzeddine Akesbi

La question des classes moyennes est mal posée au Maroc, il faut la soumettre à l'analyse par une démarche critique, car ce n'est pas uniquement une question de revenus, il y a d'autres inégalités à identifier. L'étude de l'accessibilité à l'emploi, par exemple, a démontré qu'à diplôme égal, les chances d'accès dépendent des origines sociales, des réseaux clientélistes. L'analyse des classes moyennes se doit ainsi d'intégrer les rapports sociaux les connexions, les réseaux, le rapport à l'État... Quant au rôle et aux perspectives de ces classes et de leur évolution, je dirais que la question reste ouverte à l'échelle mondiale, nous vivons aujourd'hui partout dans des sociétés de tension à plusieurs niveaux.

Mouna Cherkaoui

Il y a un cumul intéressant dans les approches et les travaux chez nous, il faut en effet continuer l'exploration des critères, car l'approche pour définir l'identité des classes moyennes reflète une telle diversité au niveau international. Par exemple, dans un pays en Amérique latine, les économistes ont choisi, parmi les critères d'appartenance à cette classe, le fait de posséder une voiture personnelle, ils se sont basés en cela sur le fait que la personne a réussi à épargner des revenus pour pouvoir le faire.

Rajae Mejjati

Il me semble que la question exige en effet une « re-conceptualisation ». Retour au comparatisme et à l'histoire pour comprendre les mécanismes d'émergence des classes moyennes, qui se sont manifestées avec le keynésianisme et les réformes sociales qui ont agi sur les perspectives sociologique, politique et institutionnelle des pays industriels.

À propos de l'impasse de la pensée économique...

Mouna Cherkaoui

Il est d'abord important et primordial de

maîtriser sa discipline de base. Mais, il me semble qu'on va devoir aller de plus en plus vers le pluridisciplinaire. Je me trouve de plus en plus à l'étroit par la discipline que je pratique, au regard des réalités. J'ai l'impression que l'essentiel de la manière avec laquelle nous fonctionnons, dans la réalité, n'apparaît pas dans la littérature économique. Ainsi, l'analyse fine des réalités du marché de l'emploi est plus intéressante pour moi que l'analyse de modèles théoriques, et ce, à la fois pour une meilleure intelligibilité et une meilleure prise en compte du contexte.

Rajae Mejjati

Il y a un certain impérialisme dans la pensée économique des modèles économiques, né uniquement de l'abstraction des manuels de l'économie politique ; l'économie réelle, elle, est cadrée dans des sphères hétérogènes. Les modèles peuvent rendre compte des sphères complètement marchandes, en revanche, en regard avec d'autres sphères, les modèles économiques ne suffisent pas : il faudrait d'autres éclairages. La question de la pluridisciplinarité est importante. De mon point de vue, la science économique est une fausse science, un fantasme qui n'existe que dans l'esprit des économistes car l'homo œconomicus n'existe pas. Des modèles économiques sophistiqués dans des laboratoires, prétendument valables hors du temps et de l'espace, ne peuvent rendre qu'une partie de la réalité, laquelle a besoin d'autres instruments et savoirs pour être mieux appréhendée.

Azzeddine Akesbi

Réfléchir uniquement en termes économiques ne peut suffire à l'analyse et l'intelligibilité du réel. Devant chaque cas, on se trouve démuné pour comprendre, et si on ne fait pas appel à d'autres disciplines, on ne pourra pas avancer. La spécialisation est, certes, nécessaire, mais pour aborder la réalité, il faut travailler en équipe avec d'autres disciplines. On a besoin d'intégrer la pluridisciplinarité. Chez nous, ce n'est pas encore une tradition. On peut commencer déjà par le développement du travail en équipes sur des projets précis ■

LE RENOUVEAU DE LA DISCIPLINE ÉCONOMIQUE EST-IL ARRIVÉ AU MAROC ?

Par Bachir Znagui

Journaliste et consultant, Cesem-HEM

Le caractère fluctuant des appellations utilisées pour désigner l'activité théorique des économistes : science économique (au singulier), sciences économiques (au pluriel), économie politique, reflète en réalité la confusion qui entoure encore aujourd'hui le savoir économique en termes de finalités, de contenu et de fonction institutionnelle. Au Maroc, l'économie politique a été historiquement et traditionnellement perçue à l'université, comme la sociologie ou la philosophie, un lieu de la pensée critique et de l'opposition au pouvoir politique. Avec la montée des options libérales, les changements progressifs ont créé, à l'échelle de l'enseignement supérieur, une situation ambiguë créant des filières plus ancrées aux questions du management, des métiers de commerce et des finances.

D'ailleurs, après avoir rempli les rangs des fonctionnaires des administrations publiques et des secteurs économiques pour des missions qui ne relevaient pas souvent du savoir acquis lors de la formation, cette filière a été saturée ; aujourd'hui, les nouvelles générations d'économistes ne font que se recycler pour faire des métiers du secteur libéral et autres. Au Maroc, les ministères gérant les secteurs économiques ne font pas appel spécifiquement aux profils économistes, même dans leurs organigrammes.

La situation actuelle ne révèle pas seulement une crise de l'économie, mais également une crise intellectuelle profonde, celle de la pensée économique

Dans d'autres pays, et surtout dans la tradition anglo-saxonne, les économistes sont impliqués dans le fonctionnement de tous les rouages des politiques économiques ; mais l'évolution de la filière économique dans les universités donne aujourd'hui lieu à un constat dénoncé par les économistes eux-mêmes, ceux-ci ont publié en France, en mars dernier, la déclaration suivante : « *La situation actuelle ne révèle pas seulement une crise de l'économie, mais également une crise intellectuelle profonde, celle de la pensée économique* ». Ils expliquent dans ce document que « *la production de la science s'inscrit toujours dans un cadre institutionnel. En science économique, ce cadre a failli, il faut le changer* ». La demande est rejointe par une initiative étudiante lancée dans plusieurs

pays dont notamment le Canada et la France.

« *L'économie mondiale n'est pas seule à être en crise. L'enseignement de l'économie l'est également.* » Ainsi commence la déclaration dite Initiative Étudiante Internationale (IEIEP) faite le mois de mai dernier par vingt-deux associations et collectifs étudiants de dix-huit pays. Que demandent-ils ? « *Le monde réel doit revenir dans les salles de classe, de même que le débat et le pluralisme des théories et des méthodes* », « *une analyse économique approfondie devra aussi s'approprier les méthodes des autres sciences sociales* », d'où, d'après eux, « *l'enseignement de l'économie doit inclure une perspective pluridisciplinaire et permettre aux étudiants de collaborer avec les autres sciences humaines et sociales* ».

Ainsi, au Maroc aujourd'hui, nous sommes interpellés pour opérer deux réhabilitations à la fois : la première doit intégrer la matière économique au niveau de l'élaboration et la gestion des politiques économiques de l'État. La deuxième serait de faire revenir l'économie au réel, les cursus doivent admettre la diversité et la pluralité des approches avec des spécialisations plus fines et appropriées (économie et genre, économie environnementale...) mais aussi par une ouverture sur la pluridisciplinarité permettant à la fois des approches quantitatives et qualitatives ■

Passez à la
vitesse
SUPÉRIEURE



Faites partie de la 13^{ème} promotion du

MBA Management Général

En double diplôme avec le MBA International Paris



Date limite de dépôt de dossier :

10 Décembre 2014

Dispensé par des enseignants de haut rang, le MBA Management Général a pour but de prodiguer à des cadres, ayant déjà développé des compétences dans un domaine particulier (ingénierie, sciences, droit...), une solide formation, à temps partiel sur 18 mois, en gestion des entreprises leur permettant de mieux comprendre les enjeux actuels du management et de renforcer leurs capacités opérationnelles.



La performance réfléchie

CAMPUS CASABLANCA

Avenue Al Qods - Quartier Californie - Tél : 0522 52 52 52

CAMPUS TANGER

Lot. Ghandouri - Route de Malabata - Tél : 0539 30 19 19

Pour en savoir plus : www.hem.ac.ma